



HAL
open science

L'établissement rural de “ Rougemont ” à Prasville (Eure-et-Loir), une modeste ferme du Haut-Empire.

Marjolaine de Muyllder, Grégory Bayle, Céline Coussot, Sophie Lardé, Harold Lethrosne, Pierre Perrichon, Aurélie Rousseau

► To cite this version:

Marjolaine de Muyllder, Grégory Bayle, Céline Coussot, Sophie Lardé, Harold Lethrosne, et al.. L'établissement rural de “ Rougemont ” à Prasville (Eure-et-Loir), une modeste ferme du Haut-Empire.. FERDIERE (A.) éd. – Établissements ruraux laténiens et gallo-romains du centre de la Gaule-1. Tours: FERACF, supplément n° 57 de la RACF, pp.83-107, 2015. hal-02995051

HAL Id: hal-02995051

<https://hal.science/hal-02995051>

Submitted on 8 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Marjolaine **DE MUYLDER**¹,
avec la collaboration de Grégory **BAYLE**², Céline **COUSSOT**³, Sophie **LARDÉ**⁴,
Harold **LETHROSNE**⁵, Pierre **PERRICHON**⁶ et Aurélie **ROUSSEAU**⁷

L'établissement rural de "Rougemont" à Prasville (Eure-et-Loir), une modeste ferme du Haut-Empire

*THE RURAL ESTABLISHMENT OF "ROUGEMONT" AT PRASVILLE (EURE-ET-LOIR),
EARLY ROMAN EMPIRE MODEST FARM*

Mots-clés : Ferme, gallo-romain, enclos, habitat.

Keywords: *Farm, gallo-roman, enclosures, housing.*

Résumé : Le site de "Rougemont", au nord de la commune de Prasville, Eure-et-Loir, consiste en un ensemble d'enclos fossoyés, avec un unique bâtiment, qui couvrent une superficie de 2 ha. Son occupation s'étend des années 10/20 de n. è. jusqu'aux années 60. Le présent article décrit les structures gallo-romaines ainsi que les relations qu'elles entretiennent entre elles. Il s'attache ensuite à caractériser la fonction du site et à montrer les changements d'organisations qui ont contribué à son évolution. Il vise à compléter par de nouvelles données concernant l'occupation romaine la connaissance de ce secteur, particulièrement bien documenté.

Abstract: *The site of "Rougemont", in the North of the municipality of Prasville, Eure-et-Loir, is a set of moated enclosures and just one building, spread over a 2 ha area and occupied between the years 10/20 and 60 of our era. This article describes the gallo-roman structures as well as their relationships with each other. It then characterizes the site's function and exhibits the changes in layout which contributed to its evolution. It aims at supplementing the knowledge of this particularly well documented sector through by new data concerning the roman occupation.*

1. Inrap CIF, Centre de recherches archéologiques de Saint-Cyr-en-Val, marjolaine.de-muylder@inrap.fr
2. Inrap CIF, Centre de recherches archéologiques de Chartres, UMR 7324 CITERES- LAT (étude archéozoologique) (GB), gregory.bayle@inrap.fr
3. Inrap, Centre de recherches archéologiques de la Courmeuve, UMR 8591-Laboratoire de Géographie Physique (étude géoarchéologique) (CC), celine.coussot@inrap.fr
4. Inrap CIF, Centre de recherches archéologiques de Saint-Cyr-en-Val (étude des structures archéologiques découvertes au diagnostic (fouilles intégrales) ou situées en dehors de l'emprise de fouille) (SL), sophie.larde@inrap.fr
5. Inrap CIF, Centre de recherches archéologiques de Saint-Cyr-en-Val, (étude des structures archéologiques) (HL), harold.lethrosne@inrap.fr
6. Service Archéologique du Département d'Eure-et-Loir, (étude céramologique) (PP), pierre.perrichon@cg28.fr
7. Inrap NP, Centre de recherches archéologiques d'Achicourt (cartographie) (AR), aurelie.rousseau@inrap.fr

INTRODUCTION

1. SITUATION ET CONSERVATION DU SITE

- 1.1. Contextes géographique et géologique
- 1.2. Contexte archéologique
- 1.3. Pédologie et conservation taphonomique des niveaux archéologiques

2. RÉSULTATS

- 2.1. Méthodes de fouille et d'enregistrement
- 2.2. Chronologie et évolution du site
 - 2.2.1. Construction et utilisation des enclos
 - 2.2.2. Structures internes aux enclos

CONCLUSION

■ BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

Découvert en 2008, lors du diagnostic archéologique préalable à une extension de carrière (direction S. Lardé, Inrap : LARDÉ, CHAMBON et NOËL 2008), l'établissement rural antique de "Rougemont", se situe au nord de la commune de Prasville (Eure-et-Loir).

Se développant sur environ 2 ha, il consiste en deux grands enclos fossoyés quadrangulaires encadrant un bâtiment maçonné, ainsi qu'en un certain nombre de structures en creux (fosses, trous de poteau) (Fig. 1).

La fouille préventive, sous la direction de l'auteur, a concerné 6000 m² de la partie occidentale de l'établissement, coupés en deux grands triangles par une large route (RD 107.2) (Fig. 1 et 2). L'opération archéologique a essentiellement porté sur le plus petit des deux enclos fossoyés (enclos 1), ainsi que sur un bâtiment maçonné (DE MUYLDER 2010).

Cet article vise à exposer l'organisation et l'évolution de l'établissement au fil de son existence, ainsi qu'à caractériser sa fonction. Pour ce faire, il intègre aussi bien les données de fouille que celles du diagnostic. Cependant, il faut garder à l'esprit que l'absence d'un décapage exhaustif du site, et plus particulièrement de l'aire du plus grand des deux enclos fossoyés (enclos 2), nous prive d'une partie des informations relatives à son occupation.

1. SITUATION ET CONSERVATION DU SITE

1.1. Contextes géographique et géologique (CC)

Le site de "Rougemont", dont l'altitude est comprise entre 140 et 142,50 m NGF, est situé sur le versant nord d'un petit vallon sec. Il appartient à la partie amont du bassin versant de la vallée de la Conie, représenté localement par la vallée Martine. Ce réseau actuellement fossile, bien marqué dans le paysage, est creusé dans le Calcaire de Beauce (noté m1a2 sur la carte géologique du BRGM, feuille de Voves au 1/50 000) qui affleure sur les versants (Fig. 3). Le fonctionnement hydrologique du bassin versant de la Conie n'exclut pas le fait qu'il ait pu être actif au moment de l'occupation du Haut-Empire concernée ici. En effet, les écoulements dans les fonds de vallées sont induits par la hauteur de la nappe de Beauce, nappe libre alimentée par les pluies. D'autre part, les données carpologiques de la fouille du site de Prasville "Vers Chesnay" suggèrent que la vallée Martine était en eau au cours de La Tène (BAILLEUX 2010). L'intensité des prélèvements actuels pour les activités agricoles, industrielles et quotidiennes a contribué à l'abaissement notable du toit de la nappe de Beauce, réduisant la partie active du bassin versant et entraînant de ce fait la fossilisation du réseau amont.

Bien que la carte géologique ne les représente pas en raison de leur faible épaisseur, des limons de plateau recouvrent les pentes du versant sur lequel est implanté le site de "Rougemont". Ils correspondent à des formations quaternaires en partie d'origine éolienne et constituent les niveaux dans lesquels les structures antiques sont creusées (cf. *infra*).

1.2. Contexte archéologique

Le site est implanté à environ 250 m au sud-ouest de la voie romaine qui liait Chartres-*Autricum* à Orléans-*Cenabum* par Allaines. Dans un rayon de 2 km alentour, une douzaine de sites archéologiques de l'époque romaine est recensée (Fig. 4).

À Prasville, les fouilles menées en 2001 (SELLÈS, FRANÇOIS et GUIBERT 2001) sur le site du "Moulin de Pierre" (28 304 22AH) ont révélé la présence d'un habitat groupé et de carrières de calcaire sur le côté nord de la voie romaine. Les photographies aériennes effectuées sur le lieu-dit "Vallée Martine" (28 304 25AH) montrent que ce site pourrait se poursuivre de l'autre côté de la voie (LELONG 2004). Le site du "Moulin de Pierre" appartient peut-être à un ensemble plus vaste, entouré de plusieurs sites au nord, notamment à Moutiers-en-Beauce "Bois Brûlé" (28 274 12AH), où les fouilles ont montré une occupation datée principalement du I^{er} s. (FOURNIER *et al.*

2005). Une grande fosse s'apparente ici également à une carrière de calcaire. Aux lieux-dits "Bout des Buissons" (28 304 12AH) et "Gâs Jacquet" (28 304 03AH), deux établissements, interprétés comme des *villae* sur la base de leur critères morphologiques, sont connus par des clichés aériens (LELONG 1995 ; 1998). Un bâtiment rectangulaire (28 304 27AH), a également été photographié à 500 m au sud de la *villa* du "Bout des Buissons" (LELONG 2008). Les bâtiments reconnus à "Moisville" (28 304 04AH) paraissent, quant à eux,

isolés (LELONG 1988). Un établissement rural de plan assez semblable à celui de "Rougemont" (plusieurs enclos quadrangulaires), situé à 1,5 km au sud-est de ce dernier, au lieu-dit "Vers Chesnay" (28 304 018 AH), a été fouillé en 2010 (BAILLEUX 2010).

À Beauvilliers, deux établissements agricoles, au "Bois de la Vallée" (28 032 15AH) et à "la Pierre Droite" (28 032 13AH), sont également connus par des clichés aériens (LELONG 2006). Les sites 28 032 04 et 08AH (enclos et parcellaire), situés dans le

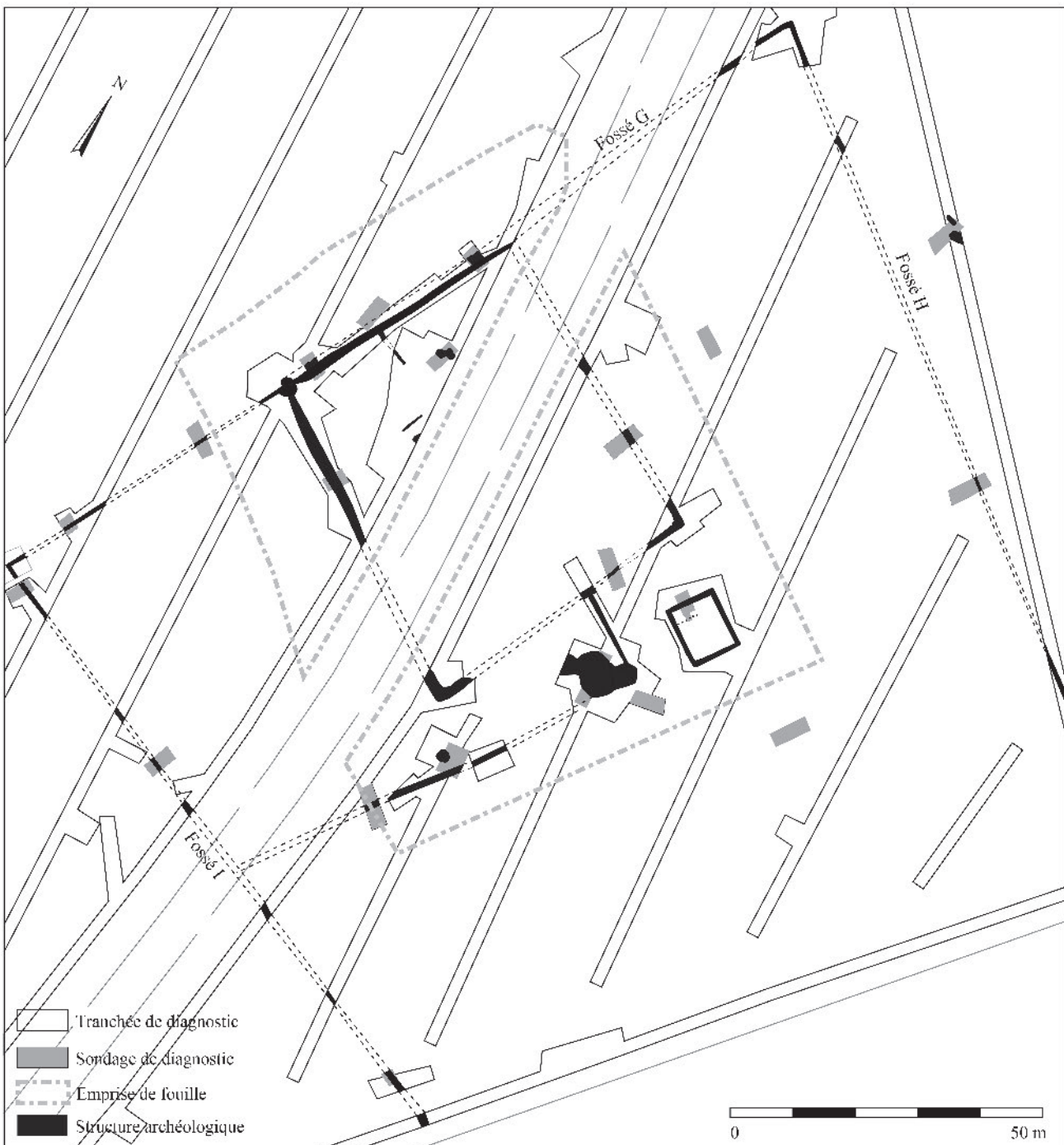


Fig. 1 - Plan des structures découvertes au diagnostic (relevé topographique : P. Neury, DAO : V. Vaillé).



Fig. 2 - Vue au cerf-volant, depuis l'ouest, du site en cours de fouille (cliché : P. Neury).

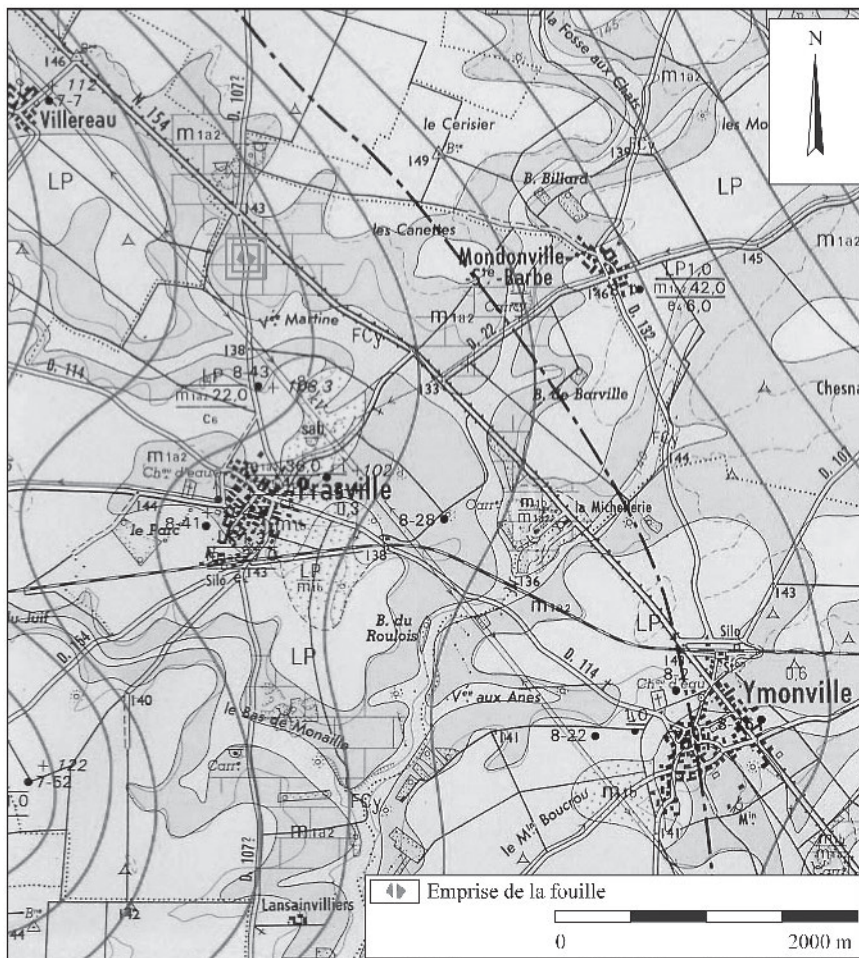


Fig. 3 - Contexte géologique du site (© BRGM, carte géologique, feuille de Voves).

voisinage du site de "la Pierre Droite", pourraient faire partie du même ensemble. Enfin, un diagnostic mené à la carrière de "la Sablonnière" (28 032 12AH) a révélé un site d'exploitation du calcaire du Haut-Empire, à quelques centaines de mètres de la voie Chartres-Orléans (BAILLEUX 2005).

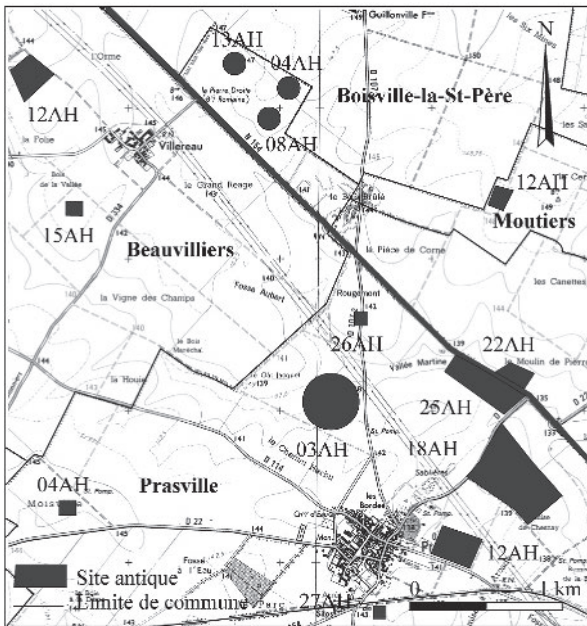


Fig. 4 - L'environnement archéologique du site (© carte archéologique d'Eure-et-Loir).

Comme nous venons de le voir, l'occupation de l'espace rural autour du site de "Rougemont" à l'époque romaine est dense, ce qui s'explique probablement par la proximité de la voie. La plupart des établissements fouillés s'apparentent à des exploitations agricoles parfois très vastes. En l'absence de marqueurs territoriaux tangibles, il est impossible de dire si le site de "Rougemont" était dans la dépendance de l'un ou l'autre de ces établissements plus important de type *villa*.

1.3. Pédologie et conservation des niveaux archéologiques (CC)

Avant d'entreprendre la présentation des vestiges gallo-romains, il est utile d'évoquer le contexte pédologique et l'état de conservation du site.

Le dépôt sédimentaire a été observé au moyen de deux logs réalisés au niveau des bermes nord et sud de l'emprise de fouille.

Au nord, la séquence est très développée (à 3,50 m de profondeur, le calcaire n'est pas atteint). Il semblerait qu'une dépression karstique très localisée ait ici favorisé l'accumulation de sédiments (colluvions pédogénisées).

Le log réalisé au sud, plus représentatif, montre quant à lui une épaisseur de 1,40 m de dépôts quaternaires (limons), divisés en trois couches, et un horizon labouré actuel, reposant sur le calcaire de Beauce, ici

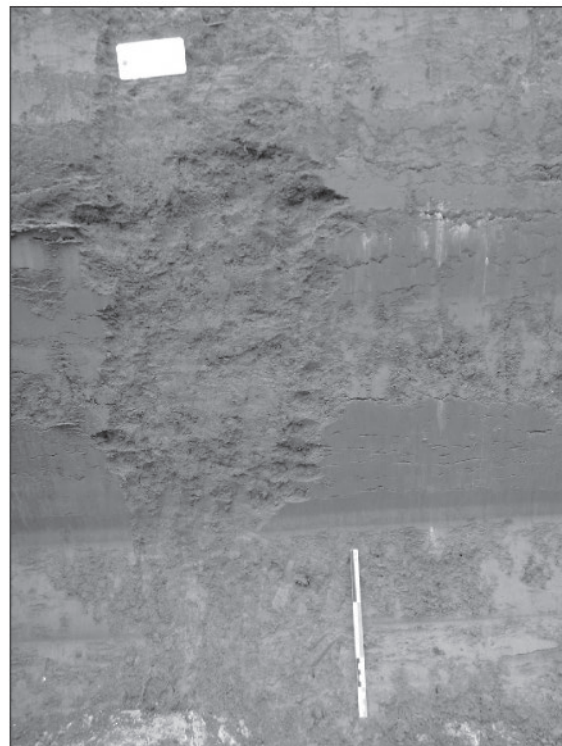
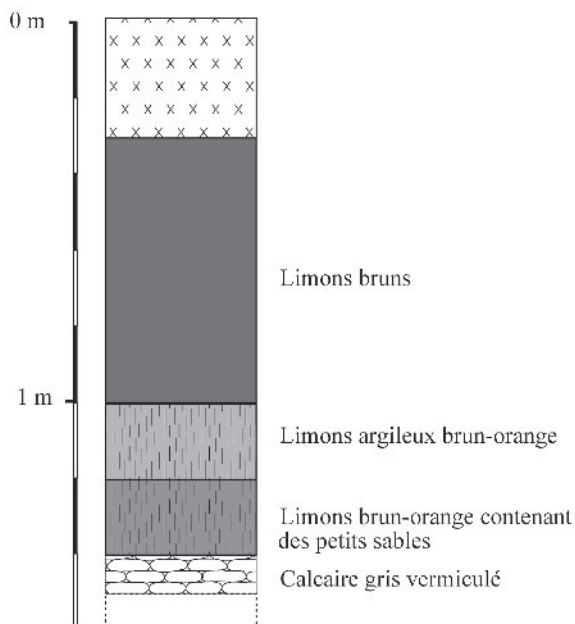


Fig. 5 - Log de la berme sud montrant les trois couches de dépôts quaternaires (DAO/relevé/cliché : C. Coussot).

d'aspect vermiculé et de teinte grise (Fig. 5). Ce substrat tertiaire est recouvert par une fine couche (0,20 m) de limons légèrement argileux de teinte orange-brun, fortement bioturbée, contenant quelques sables et des concrétions ferro-manganiques roulées. Il s'agit d'un sol pédologique jeune développé sur des colluvions, dont l'âge de mise en place, antérieure à la période antique, ne peut être précisé davantage. Il est surmonté par des limons légèrement argileux de teinte brun-orange, très fortement bioturbés, présentant une structure faiblement polyédrique. Il s'agit d'un second sol pédologique développé sur des colluvions, toujours antérieures à la période antique.

Le troisième niveau contient les vestiges archéologiques (structures en creux et niveaux en élévation) qui apparaissent à 0,45-0,50 m de profondeur sous la surface topographique actuelle. Il correspond à des limons bruns très bioturbés, à structure polyédrique mal exprimée. Il s'agit également d'un sol, riche en matière organique (horizon humifère), développé sur des colluvions.

Les pratiques agricoles modernes ont perturbé la structure de cette couche sur les trente premiers centimètres sous la surface actuelle et ont, de ce fait, formé un horizon de labour.

Les observations pédologiques montrent que les dynamiques d'érosion et de colluvionnement ont été régulièrement activées. La fossilisation du site antique sous 0,45-0,50 m de sédiments est probablement due à sa position en milieu de versant et à la faible pente de ce dernier. Le fait qu'aucun artefact n'ait été trouvé en dehors des structures en creux tend à montrer que les niveaux de circulation antiques ont été érodés postérieurement.

2. RÉSULTATS

2.1. Méthodes de fouille et d'enregistrement

À l'instar de celle de la majorité des sites ruraux en plaine, la stratification du site de "Rougemont" est donc très modeste. En l'absence de niveau d'occupation conservé, elle se résume à celle inhérente aux faits fossoyés et maçonnés, c'est-à-dire un creusement (construction) et un ou plusieurs comblements (occupation, abandon/condamnation volontaire) ou fondations de mur (construction). Malgré cela, l'enregistrement a été réalisé en US (332 au total)⁸ et non en faits (72)⁹ ce qui a permis l'établissement d'un diagramme stratigraphique global.

La fouille a été divisée en deux zones dont le découpage reprend les deux formes triangulaires de l'emprise séparées par la route (Fig. 1). La zone 1 correspond à

la moitié ouest du site et la zone 2 à la moitié est. À l'intérieur de ces deux zones, tous les faits mis au jour ont été fouillés à 100 %. Les trous de poteau ainsi que les fosses ont été traités à la main (à l'exception d'une série de grandes fosses à l'est, fouillée au moyen d'une pelle mécanique). Les enclos fossoyés ont fait l'objet de sondages manuels aux angles ainsi qu'au niveau de leurs intersections. Ils ont ensuite été vidés en intégralité par sondage, à la pelle mécanique, afin de prélever le plus de mobilier possible.

2.2. Chronologie et évolution du site

La céramique récoltée se caractérise par une grande homogénéité chronologique et reflète une occupation de courte durée, de trois ou quatre décennies entre la fin du règne d'Auguste (soit les années 10-20) et le milieu du 1^{er} s. de n. è. (soit une seule période, ne dépassant sans doute pas de beaucoup une génération). Aussi peut-on penser que toutes les structures sont sans doute globalement contemporaines.

La stratigraphie (essentiellement des recoupements) permet néanmoins de distinguer quatre phases correspondant à l'ordre de succession des enclos (Fig. 6). Leurs structures internes seront présentées dans un second temps en précisant, lorsque cela est possible, leur insertion chronologique relative au sein de ces phases.

2.2.1. Construction et utilisation des enclos

– L'enclos 1 (phase 1)

• Les fossés d'enclos

L'enclos 1 est de forme trapézoïdale (53 m au nord, 57 m au sud, 49 m à l'est et 45 m à l'ouest, soit une surface de 2475 m²) et orienté à 45° des axes cardinaux. Coupé en diagonale par la RD 107.2, il est formé par les fossés F.135-F.242 (fossé septentrional), F.120-F.246 (fossé méridional)¹⁰, F.241 et F.245 (fossés orientaux) et F.132 (fossé occidental) (Fig. 6 et 7).

Les sondages pratiqués aux angles de l'enclos 1 attestent la contemporanéité des fossés F.132, F.135-F.242 et F.241 (Fig. 8), ainsi que de celle des fossés F.120-F.246 et F.245 (Fig. 9). Le sondage effectué à l'angle sud-ouest de l'enclos a montré qu'il n'y avait aucun contact entre les fossés F.132 et F.120. Un espace de 4 m, correspondant vraisemblablement à une entrée, sépare également les fossés orientaux F.241 et F.245. De fait, on ne peut donc totalement affirmer la contemporanéité de l'ensemble, si ce n'est sur la base de la logique de plan.

8. Numérotées en 1000 pour la zone 1 et 2000 pour la zone 2.

9. Numérotés en 100 pour la zone 1 et 200 pour la zone 2.

10. F.135 et F.120 à l'ouest de la route, F.242 et F.246 à l'est.



Fig. 6 - Plans phasés des enclos (relevé topographique : P. Neury, DAO : A. Rousseau).

Fait	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Profil
F.135-F.242	53	<1-1,66>	<0,51-0,76>	Cuvette
F.120-F.246	57	2	<0,72-0,93>	Cuvette (traces de curage)
F.241	20	<1,26-1,52>	<0,60-0,72>	Cuvette
F.245	25	1,70	0,89	Cuvette (traces de curage)
F.132	45	1,40	<0,62-0,70>	Cuvette

Fig. 7 - Tableau récapitulatif des caractéristiques des fossés de l'enclos 1.

L'enclos 1 est implanté sur la bordure orientale d'une butte, ses fossés sud (F.120-F.246) et ouest (F.132) sur le replat et ses fossés nord (F.135-F.242) et est (F.241 et F.245) dans le sens du versant. Pour cette raison, les fossés nord et est sont beaucoup plus arasés que ceux du sud et de l'ouest. Les fossés nord et sud sont creusés à une profondeur d'altitude constante, ne suivant pas la pente naturelle du sol. L'altitude du fond du creusement des fossés est et ouest est quant à elle décroissante du sud vers le nord. Dans le cas du fossé ouest, elle ne suit pas le relief naturel, en cuvette à cet endroit. L'objectif de la pente des fossés est et ouest était sans doute de favoriser un écoulement de l'eau vers le nord. Aucun des fossés ne présente au fond de trace de stagnation d'eau.

L'érosion naturelle des parois des fossés et/ou du sol à leurs abords a largement contribué à leur comblement. L'examen des dynamiques de dépôt n'a pas permis de déterminer la présence d'un éventuel talus. Seuls les fossés sud (F.120-F.246) et sud-est (F.245) montrent des indices de curage, révélant un entretien de la structure (Fig. 9, Us.2126 et 2131). On observe une utilisation opportuniste de ces excavations comme dépotoir, plus particulièrement dans les fossés nord et est, où les rejets d'ossements animaux sont les plus importants (proximité de l'habitat ?).

Les sondages pratiqués aux angles nord-ouest et sud-ouest de l'enclos ont également permis de préciser la relation stratigraphique entre les enclos 1 et 2. Il semblerait en effet que le creusement du fossé occidental de l'enclos 2 recoupe le comblement du fossé F.132.

• Les fossés de partition interne (SL)

Les fossés F.109 et F.113, découverts et fouillés lors de la phase de diagnostic, ont été interprétés comme des aménagements de l'enclos 1, qui matérialisent des séparations internes (LARDÉ, CHAMON et NOËL 2008 : 41). Orienté est-ouest, le fossé F.109 est implanté perpendiculairement au fossé d'enclos F.132. Quant au fossé F.113, orienté nord-sud, il se situe dans le quart sud-ouest de l'enclos, sans relation avec les fossés constituant ce dernier.

Ces deux fossés ont une morphologie similaire. Ils mesurent 1,20 m de large pour environ 0,50 m de profondeur conservée et présentent un profil en

cuvette. Le mobilier issu de leur comblement est daté de la première moitié du 1^{er} s. de n. è.

• Observations particulières concernant la faune (GB)

Le site de "Rougemont" a livré 182 restes osseux dont la majeure partie provient des fossés de l'enclos 1 (147 restes dont 130 restes déterminés).

Un rapide examen des restes provenant de cet enclos a permis de mettre en évidence une part importante des équidés (54 restes déterminés). Le bœuf est la deuxième espèce la plus représentée (44 restes). Ont également été identifiés, en ordre décroissant, des caprinés domestiques (23 restes), du porc (5 restes), du chien (2 restes) et un petit canidé, peut-être sauvage (2 restes). La forte proportion relative des équidés est cependant à nuancer, en raison de conditions défavorables à la conservation des ossements, notamment les plus fragiles (fragmentation, altération des surfaces, dissolution de la matière osseuse), d'une collecte en grande partie à la pelle mécanique et d'un nombre de restes déterminés anatomiquement, en grand mammifère (12 restes au total), qui pourrait modifier ces proportions en faveur du bœuf. Il n'en reste pas moins que, même en considérant ces modifications, la part des équidés reste assez élevée pour cette période. En moyenne, la part des équidés dans les sites ruraux de la moitié nord de la Gaule à la période romaine est très faible, de l'ordre de 3,5 % des restes déterminés (ARBOGAST *et al.* 2002 : 61 ; LEPETZ 1996 : 97).

Toutes les parties anatomiques des équidés sont représentées, à l'exception des côtes. Parmi ces restes, signalons la concentration d'au moins trois crânes entiers mais fragmentés dans le comblement du fossé F.242. La plupart de ces éléments correspondent à des adultes, voire des adultes vieux. Quelques restes évoquent cependant la présence plus discrète d'un jeune. D'après la longueur de deux métacarpiens (220 et 222,5 cm), la hauteur au garrot des équidés peut être estimée entre 135 et 137 cm (d'après le coefficient de Kieselwalter 1888). Ce sont des dimensions tout à fait fréquentes pour des chevaux à cette période dans la moitié nord de la Gaule (LEPETZ 1996). En revanche, les petites dimensions et l'absence de pli caballin sur les jugales supérieures des trois crânes ne permettent pas de statuer définitivement sur l'espèce

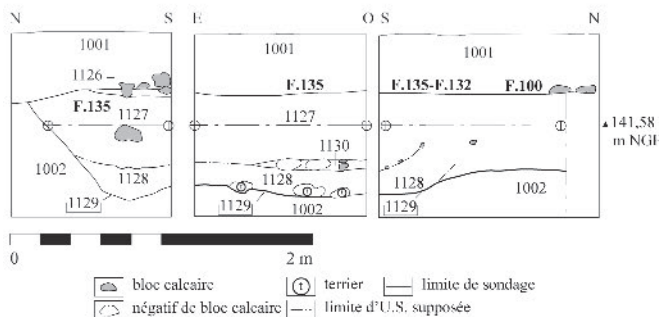
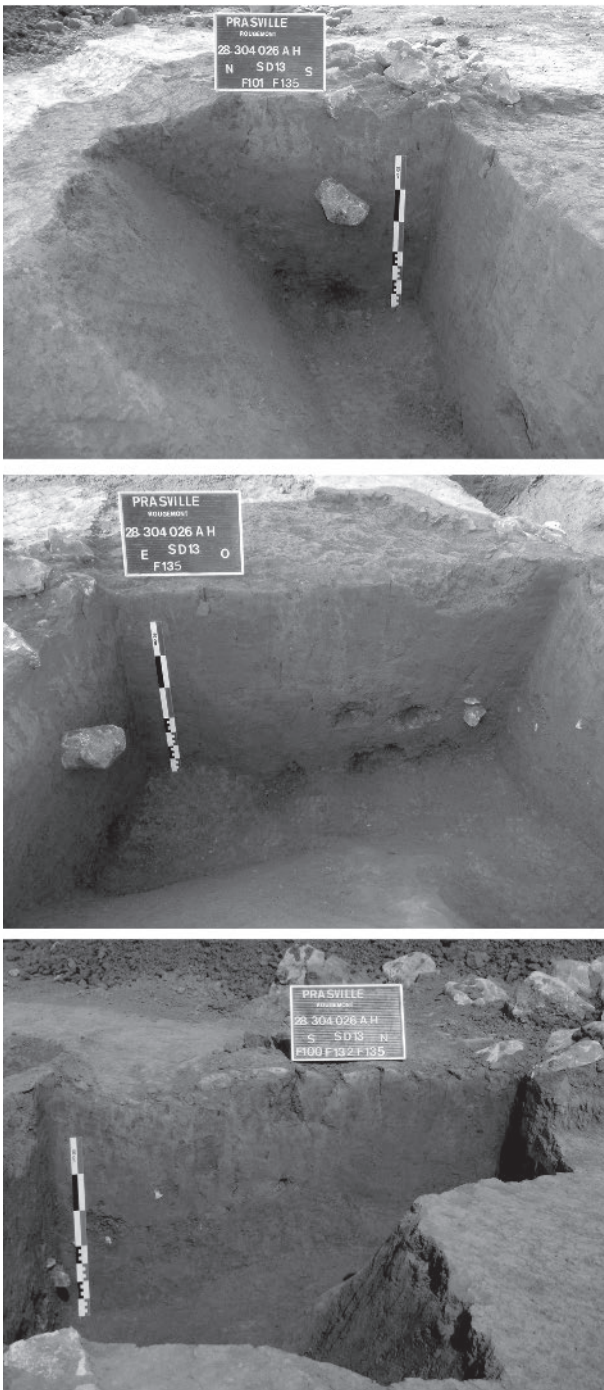


Fig. 8 - Sondage en quarts opposés réalisé à l'angle des fossés F.132 et F.135 (relevés et clichés : P. Perrichon, DAO : A. Rousseau).

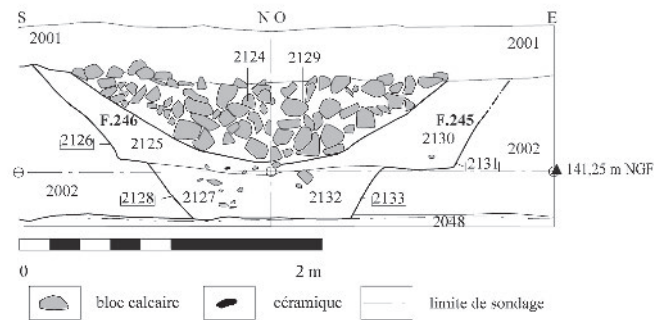
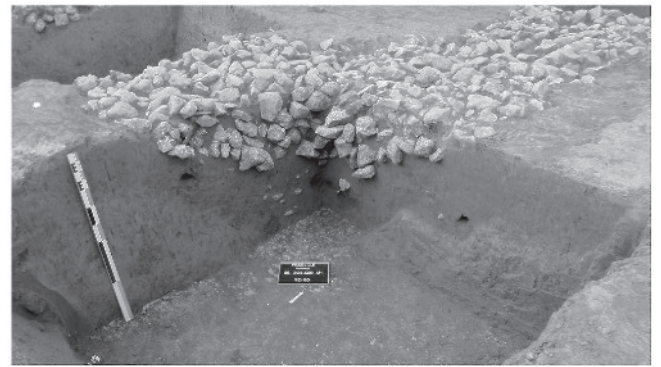


Fig. 9 - Sondage réalisé à l'angle des fossés F.245 et F.246 (relevé : S. Lecuyer, H. Lethrosne, cliché : S. Lecuyer, DAO : A. Rousseau).

(cheval, âne ou hybrides ?)¹¹. Un seul élément, un métatarse, porte des traces d'un tranchant lourd sur sa diaphyse. Des os entiers tels que des fémurs, des humérus, des radio-ulnas, des métapodes et les os coxaux d'une ceinture pelvienne ont été observés. Des éléments ont pu être en connexion, tels qu'une partie supérieure de membre antérieur droit (humérus, radio-ulna et os carpiens) et une extrémité de membre antérieur (métacarpe et phalange I). Le peu d'indices significatifs ne permet toutefois pas de caractériser ces rejets d'os d'équidé (élimination de carcasses ?). Dans tous les cas, la consommation des équidés n'est pas démontrée. Les autres restes osseux appartenant au bœuf, aux caprinés et au porc évoquent en revanche des déchets alimentaires.

• Mobilier céramique et datation (PP)

La phase 1 a livré un corpus céramique de 426 restes au sein duquel 96 formes (NMV pondéré) ont pu être identifiées (vaisselle de service, culinaire et de stockage) (Fig. 10).

La majorité des productions est à pâte brune du Val de Loire (BARTHÉLEMY-SYLVAND, COUVIN et CHAMBON

11. À titre d'exemple, les mesures prises sur des jugales d'un crâne issu de l'enclos 1, fossé 242 (valeur en mm, Dmd : diamètre vestibulo-lingual ; Dvl : diamètre méso-distal et Lg proto : longueur du protocône) : P4 dr : Dmd : 21,7 ; Dvl : 24,5, Lg proto : 10,0 ; M2 sup g : Dmd : 20,8 ; Dvl : 21,7 ; Lg proto : 12,4 ; M3 sup g : Dmd : 27,7 ; Dvl : 18,9 ; Lg proto : 13,3.

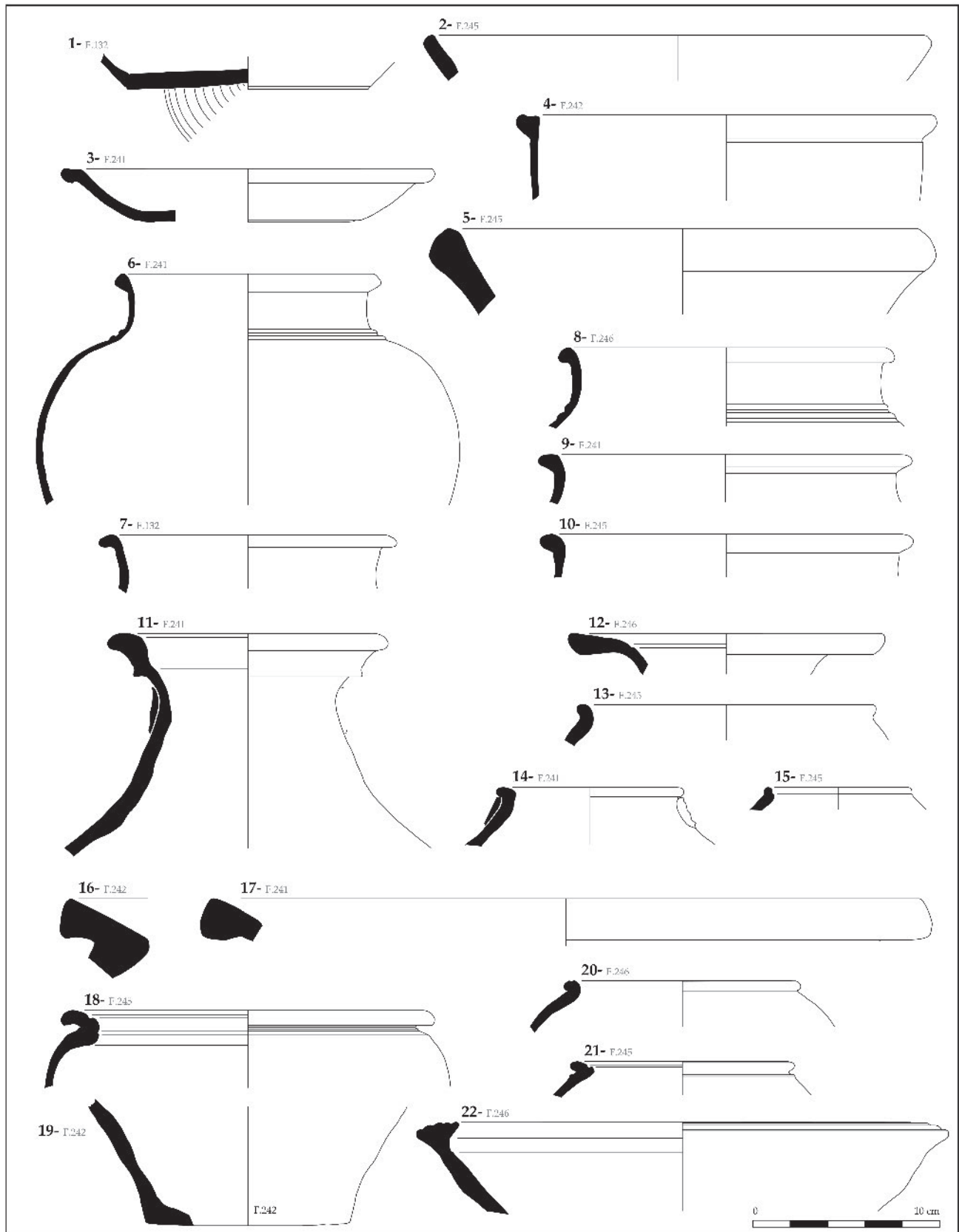


Fig. 10 - Céramique des fossés de la phase 1 (la numérotation en continu est suivie par le numéro de la structure). 1-4 : *terra nigra* du Centre; 5 : amphore de Bétique; 6-9 : céramique noire à pâte rouge (NPR); 10 : commune sombre à pâte sableuse; 11-15 : pâte brune du Val de Loire; 16-17 : *dolium* à pâte brune; 18-22 : type "Besançon" à pâte brune du Val de Loire (dessins et DAO : P. Perrichon).

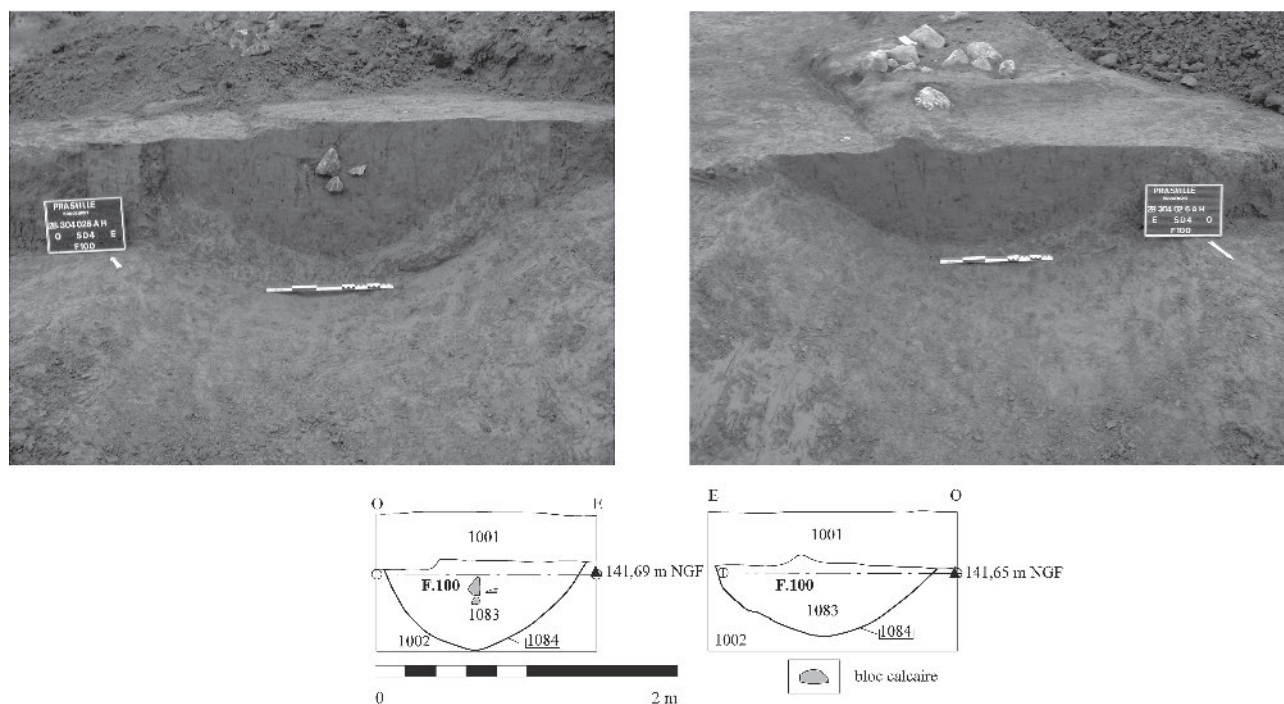


Fig. 11 - Sondage réalisé au nord du fossé F.100 (relevés et clichés : H. Lethrosne, DAO : A. Rousseau).

2005) (56 % du NR), dont les indices morphologiques (pots et jattes à lèvre moulurée de type "Besançon", *dolia*, amphores régionales) renvoient à une fourchette chronologique de 10-30 de n. è. Les productions en céramique commune, sombre à pâte sableuse noire de type nord-carnute et noire à pâte rouge (NPR), présentent un vaisselier principalement constitué de pots à cuire (NPR 150 et pots à petites lèvres rondes). Les autres formes en céramique commune sombre sont un vase balustre, une passoire et un gobelet. Ces dernières, ainsi que les pots à cuire, s'inscrivent pleinement dans cette fourchette chronologique. Plusieurs tessons d'amphores importées ont été identifiés d'après la pâte, excepté un bord de Dressel 20 (en tout cas Bétique) : Narbonnaise, Bétique (Dressel 20 et Dressel 7-11) et Tarraconaise. Ils ne permettent pas de préciser d'avantage la datation, comme pour la vaisselle fine : *terra nigra* du Centre (plat Menez 6-10 et coupe Menez 60), sigillée du Sud, gobelet de type Beuvray.

La majorité des tessons proviennent de la partie inférieure du comblement des fossés et atteste donc une occupation primaire de l'enclos 1 entre 10 et 30 de notre ère. Cependant, la présence au sein de ce lot de tessons d'amphores régionales à pâte stampienne rouge à engobe blanc, qui apparaît généralement durant la seconde moitié du 1^{er} s. (SELLÈS 1993), oblige à nuancer cette datation (d'autant que les quantités retrouvées, par exemple dans le comblement du fossé F.242, sont trop importantes pour qu'on puisse considérer ce mobilier comme intrusif).

– L'enclos 2 (phase 2)

• Les fossés d'enclos (SL)

Identifié au diagnostic, le plan de l'enclos 2 est incomplet car il se prolonge en dehors de l'emprise non seulement de la fouille mais du diagnostic (LARDÉ, CHAMBON et NOËL 2008 : 42). Le côté ouest est complet et mesure 154 m de long (F.100¹²), les côtés nord (H) et sud (I) mesurant respectivement 124 et 113 m au minimum (Fig. 1 et 6). Les angles entre les fossés sont légèrement inférieurs à 90° et l'espace entre les fossés nord et sud diminue vers l'est jusqu'à 122 m de large en limite d'emprise. À l'instar de l'enclos 1, celui-ci est donc de plan trapézoïdal, orienté à environ 45° des axes cardinaux. Son fossé ouest se superpose au fossé ouest de l'enclos 1 qu'il prolonge de 53-55 m à chaque extrémité. Il l'englobe dans sa surface interne une aire qui avoisine les 2 ha.

Les fossés de l'enclos 2 sont larges de 0,95 à 1,10 m (fossé sud) et de 1,10 à 2 m (fossé ouest), sous la terre végétale. Leur profondeur conservée varie de 0,60 m à 0,90 m. Leur profil est similaire, en cuvette, et leur comblement, homogène, semble d'origine naturelle (érosion) et non anthropique (remblais) (Fig. 11).

• Le fossé F.110

Le fossé F.110 est parallèle au fossé F.109 de la phase précédente. Il pourrait également faire partie des aménagements internes de l'enclos 1, antérieur.

12. Fossé G du diagnostic.

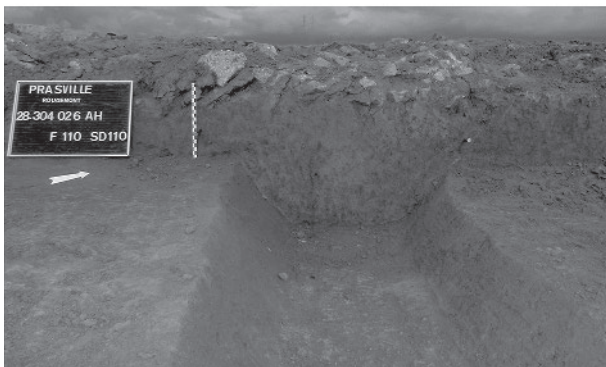
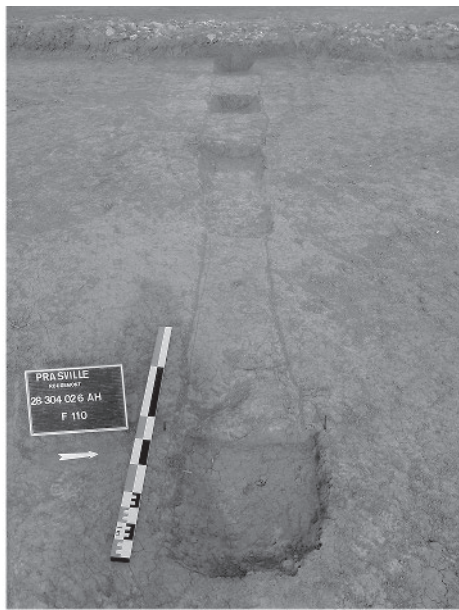


Fig. 12 - Le fossé F.110, sondage au contact du fossé F.100 (clichés : M. De Muylder).

Cependant, la coupe réalisée contre l'empierrement de la phase 4 a permis d'observer que le fossé F.110 passe en dessous et rejoint le fossé occidental de l'enclos 2 (Fig. 12). Il est donc antérieur à la phase 4, postérieur à la phase 1 et probablement contemporain de la phase 2.

D'ouest en est, le rétrécissement de la largeur à l'ouverture (de 0,60 m à 0,40 m) et la diminution de la profondeur de creusement conservée (de 0,32 m à 0,06 m), pour une altitude de creusement constante, montrent un arasement plus important du fossé. Son profil est en cuvette et son comblement semble d'origine naturelle.

• Mobilier céramique et datation (PP)

L'attribution chronologique de cette phase est assurément fondée sur un nombre de restes trop faible, avec 26 tessons. Les productions constituant la vaisselle de la phase 2 sont comparables à celles étudiées pour la phase 1 : céramique commune claire à pâte brune du Val de Loire, *terra nigra* du Centre et gobelet

de type Beuvray (SELLÈS 2001 ; COUVIN 2005). Les rares formes sont à pâte brune et renvoient à des vases de stockages (*dolia* et amphores régionales à pâte brune).

– La structure 4 (phase 3)

• Les fossés F.201-F.222 et F.239

La structure 4 se compose de deux fossés. Le fossé F.201-F.222, orienté NE-SO, est coudé au nord vers le nord-ouest pour rejoindre le fossé F 241 de l'enclos 1. Le fossé F.239, orienté nord-est-sud-ouest, se juxtapose à l'extrémité sud du fossé F 240 (système d'entrée ?) pour rejoindre le fossé sud de l'enclos 2¹³ (Fig. 1 et 6).

Le fossé F.201-F.222 est recoupé par la fosse F 215 à l'endroit où il se coude. Du nord au sud, il offre une largeur à l'ouverture au niveau du décapage comprise entre 1,10 m et 0,80 m. Au nord, il est conservé sur une profondeur de 0,38 m et, au sud, sur une profondeur de seulement 0,07 m. Son profil général est en cuvette (Fig. 13). Son comblement, détritique, est scellé, au sud, par une couche de pierres calcaires.

Le fossé F.239 est d'une largeur minimum de 1,10 m. Son profil semble irrégulier, avec un fond assez large et plat et des bords dissymétriques. Sa profondeur conservée est de 0,80 m. Son comblement, naturel au fond et plus détritique en partie supérieure, est également scellé par une couche de pierres calcaires, sur 11 m de long à son extrémité nord (LARDÉ, CHAMBON et NOËL 2008 : 43).

• Mobilier céramique et datation (PP)

L'ensemble céramique de la structure 4 semble cohérent bien que peu documenté (162 restes) (Fig. 14). On note une grande quantité d'amphores importées (48 tessons contre 204 au total pour l'ensemble du site) et de pâte brune du Val de Loire (48 tessons). Le faciès céramique de la phase 3 est en tout point comparable à celui de la phase 1. Les formes identifiées sont pour l'essentiel à usage culinaire (pots et jattes à lèvres moulurées) et de stockage (amphores d'importation, amphores régionales du Val de Loire et *dolia*).

– Assainissement des fossés de l'enclos 1 (phase 4)

• Description de l'aménagement

Le vestige de cet aménagement consiste en une couche de pierres calcaires, d'un calibre de 10 à 20 cm, visible dès la base de la couche arable, qui vient sceller les fossés de l'enclos 1 (Fig. 6).

13. Cette relation n'a pas pu être vérifiée lors du diagnostic car elle se situe sous la route.

Au sud, à l'ouest et au sud-est, sur le replat de la butte, cet empierrement est relativement bien conservé (Fig. 15). Au nord et au nord-est, dans l'axe du versant, il est très arasé, en raison d'une érosion plus active (Fig. 16). L'absence de pierre aux angles sud-ouest et nord-est de l'enclos ainsi qu'au milieu du côté oriental est particulièrement remarquable. Compte tenu de l'état de conservation des côtés sud et ouest, l'interruption constatée à l'angle sud-ouest de l'enclos paraît volontaire. *A contrario*, celle de l'angle opposé pourrait être liée à l'érosion. L'interruption au milieu du côté est correspond à l'entrée de l'espace enclos, les fossés, même comblés, restant donc apparemment perceptibles comme limite.

Le matériau utilisé est le calcaire local. Il est extrait de la partie superficielle du socle rocheux, laquelle, sous l'effet du gel périglaciaire, s'est clivée en strates

et fracturée en blocs arrondis, en dalles, en plaquettes, etc., en conformité avec sa structure (phénomène de macroglifraction). Les blocs, qui proviennent sans doute d'une carrière environnante (le "Moulin de Pierre" à Prasville ou peut être encore "Bois Brûlé" à Moutiers, cf. *supra* § 1.2), semblent avoir été laissés à l'état brut, naturel.

La fonction de cet aménagement (empierrement) est sans doute de clore le comblement des fossés d'enclos tout en l'assainissant.

• Mobilier céramique et datation (PP)

La céramique de la phase 4 compte 233 restes au sein desquels 32 formes (NMV pondéré) sont identifiées (Fig. 17). Elle est composée majoritairement de tessons de vases à pâte brune du Val de Loire (57 % du NR), associés à quelques tessons de

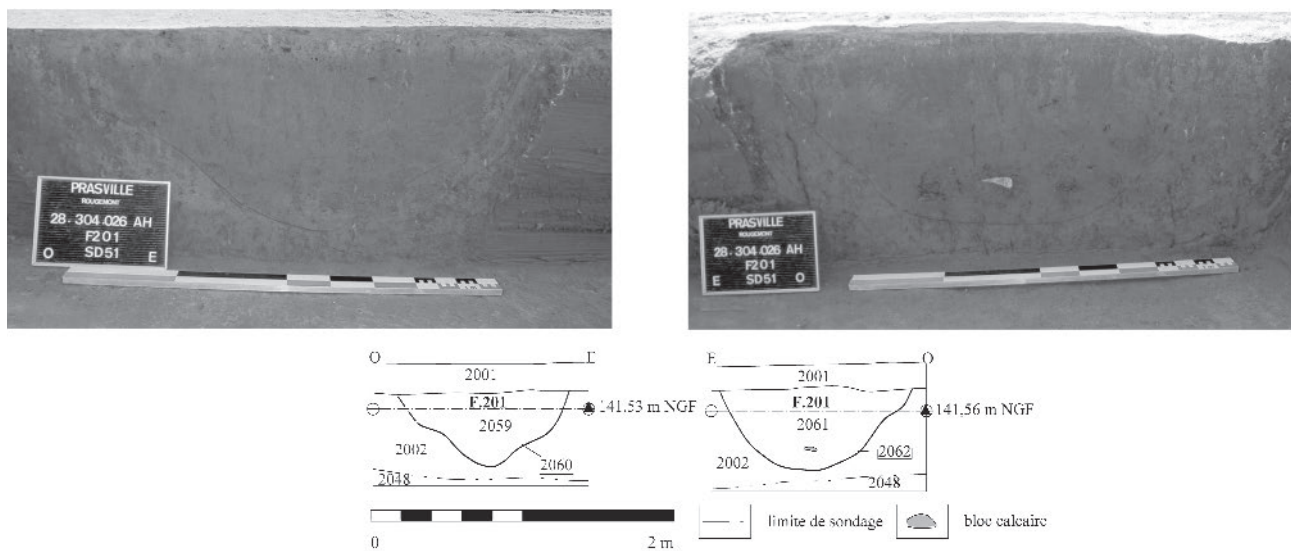


Fig. 13 - Sondage réalisé au milieu du fossé F.201 (relevés et clichés : H. Lethrosne, DAO : A. Rousseau).

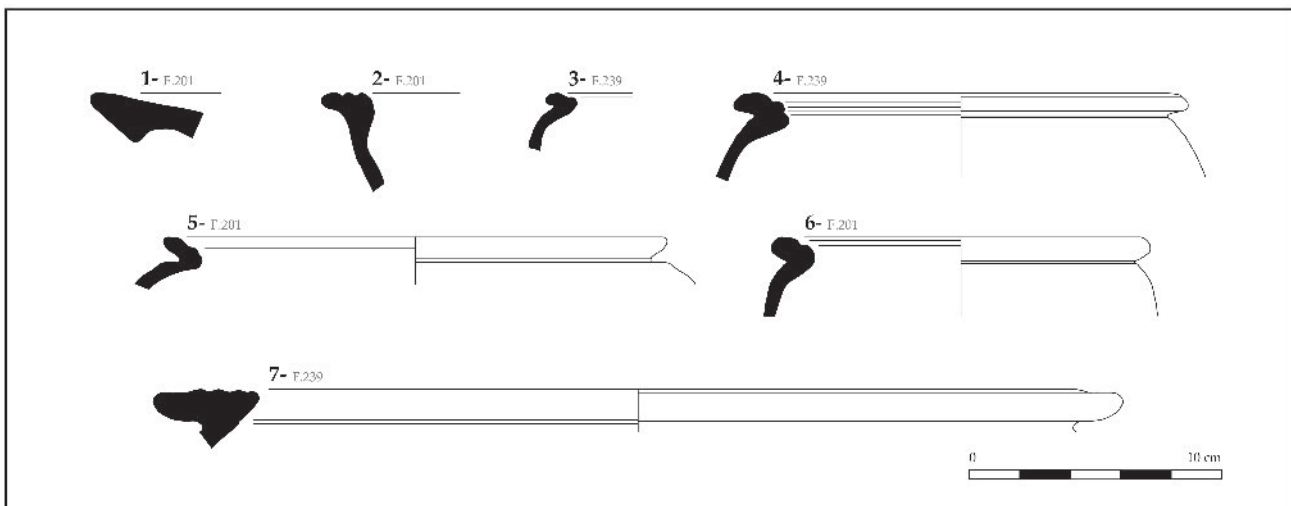


Fig. 14 - Céramique de la phase 3 (la numérotation en continu est suivie par le numéro de la structure). 1 : pâte brune du Val de Loire; 2-6 : type "Besançon" à pâte brune du Val de Loire; 7 : *dolium* poissée à pâte brune du Val de Loire (dessins et DAO : P. Perrichon).

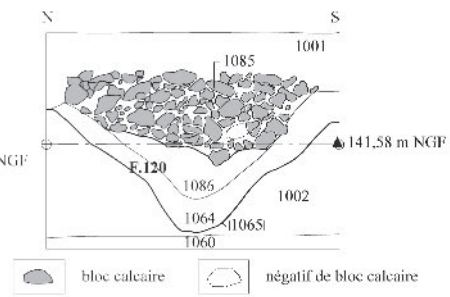
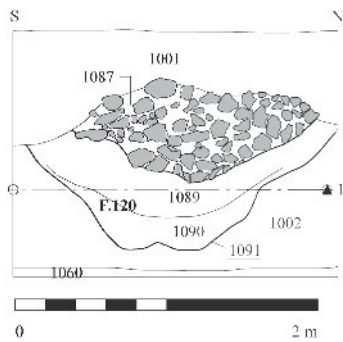
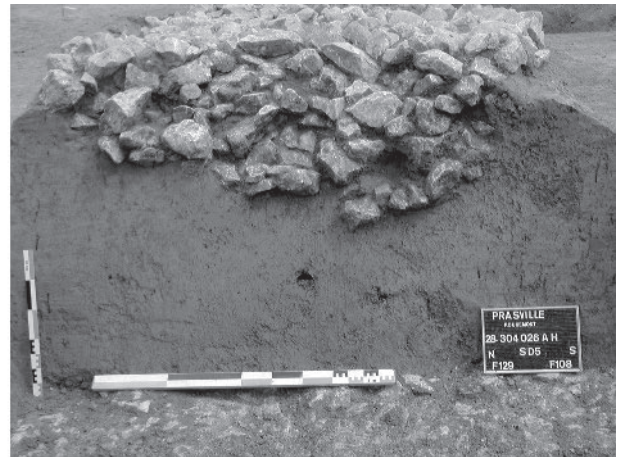
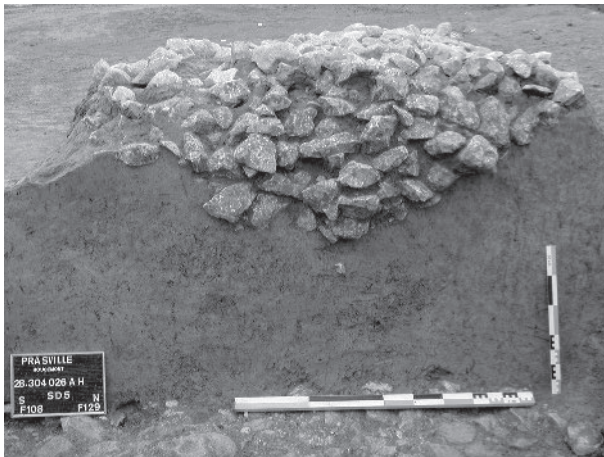


Fig. 15 - Sondage réalisé au milieu du fossé F.120 (= F.129) montrant la bonne conservation de l'empierrement de la phase 4 au sud (= F.108) (relevés : P. Perrichon, A. Rousseau, clichés et DAO : A. Rousseau).

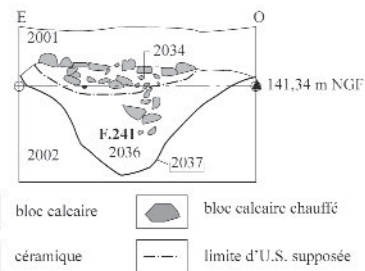
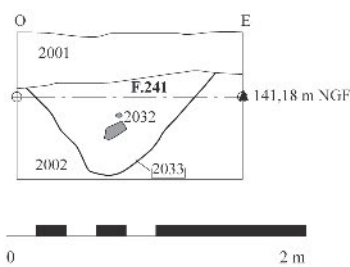
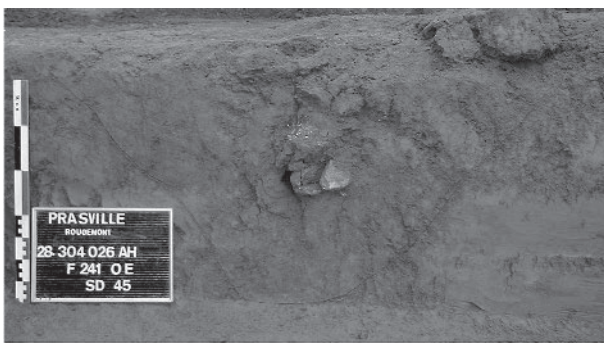


Fig. 16 - Sondage réalisé au milieu du fossé F.241 montrant le mauvais état de conservation de l'empierrement de la phase 4 au nord (relevés et clichés : M. Guerit, DAO : A. Rousseau).

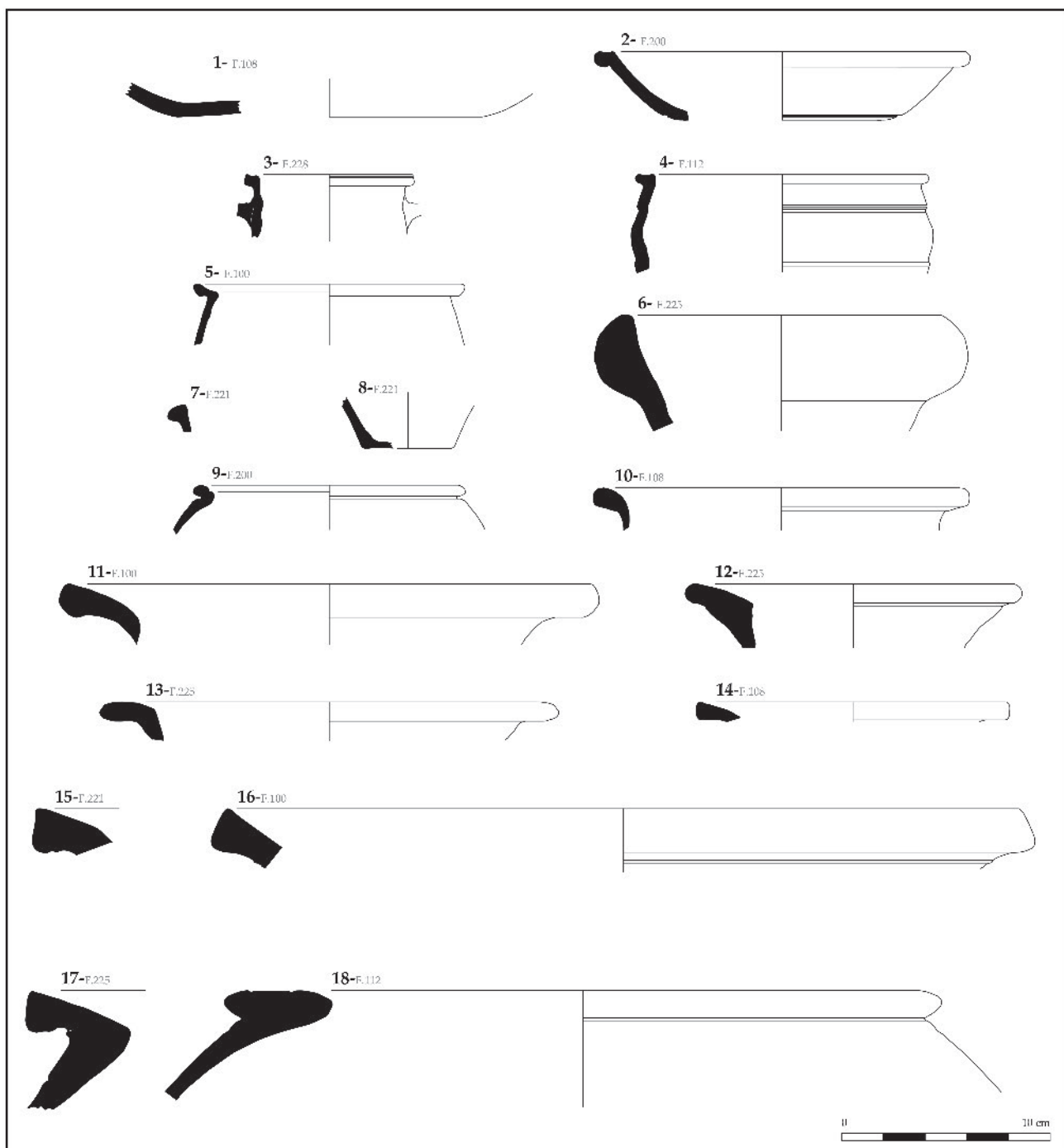


Fig. 17 - Céramique de la phase 4 (la numérotation en continu est suivie par le numéro de la structure). 1-2 : *terra nigra* du Centre; 3 : fine engobée blanc; 4 : engobe rouge lustrée; 5 : type Beuvray; 6 : imitation d'amphore d'importation à pâte brune du Val de Loire; 7-8 : céramique noire à pâte rougeâtre (NPR); 9-16 : pâte brune du Val de Loire; 17-18 : *dolium* à pâte rouge grossière (dessins et DAO : P. Perrichon).

production nord-carnute. Cette dernière compte quelques restes en céramique commune claire à pâte stampienne attribuables au milieu du 1^{er} s. au plus tôt. L'ensemble des formes identifiées renvoient quant à elles à la première moitié du 1^{er} s. : amphores du Val de Loire, pots de type Besançon, *dolia* à pâte brune et à pâte grossière rougeâtre, pots NPR, plats en

terra nigra du Centre, cruche fine engobée blanc et gobelet de type Beuvray (SELLÈS 2001; COUVIN 2005). Les restes d'amphores d'importation sont principalement de Bétique (Dressel 20 et Dressel 7-11). Les restes d'amphores de Gaule du Sud sont anecdotiques. En conclusion, la céramique de la phase 4 est hétérogène et assez semblable à celle des

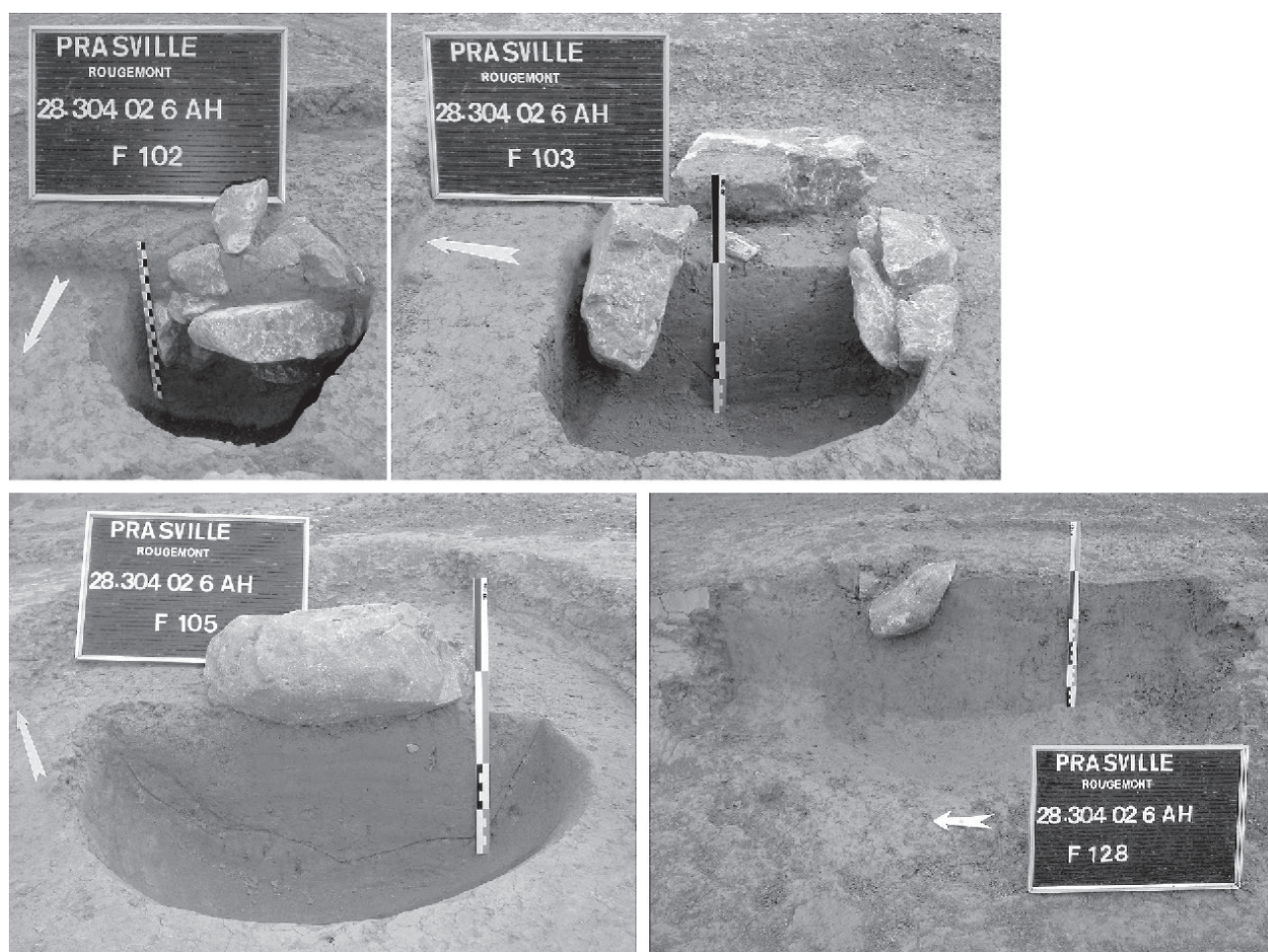


Fig. 18 - Les trous de poteau de la zone 1 (clichés : A. Rousseau, P. Perrichon).

trois phases précédentes. Elle se distingue principalement par la présence de céramique claire stam-pienne.

2.2.2. Structures internes aux enclos

– Les bâtiments

Au moins deux bâtiments prennent place à l'intérieur des enclos 1 et 2. En l'absence de relation stratigraphique avec ces derniers, il est impossible de préciser leur insertion chronologique relative au sein de la période (phases 1 à 4).

• Les indices de la présence de bâtiments sur poteaux à l'intérieur de l'enclos 1

À l'intérieur de l'enclos 1, plusieurs trous de poteau ont été identifiés le long de la RD 107.2, à l'ouest (Fig. 18). Ils ne dessinent aucun plan de bâtiment lisible mais pourraient indiquer leur éventuelle présence dans l'espace central non fouillé, sous la route (Fig. 19).

• Le bâtiment maçonné 5 (SL)

À l'intérieur de l'enclos 2, le bâtiment 5 est situé à l'est de l'enclos 1 et au nord de la structure 4. Son plan est quasi rectangulaire, avec une longueur de 9,70 à 10,10 m et une largeur de 8,30 m hors œuvre. La surface interne mesure 8,60 m de long pour 7 m de large, soit 60 m² (Fig. 19).

Les fondations de ses quatre murs ont été sondées. D'une largeur moyenne de 0,65 m, elles sont conservées sur une profondeur moyenne de 0,37 m. En coupe, les tranchées de fondation adoptent un profil en U légèrement ouvert. Ce sont des maçonneries en remblai de pierre sèche dans une tranchée étroite, construites avec des blocs calcaires grossiers, de dimensions assez homogènes (de l'ordre de 10 à 20 cm). Il s'agit vraisemblablement de fondations de solins destinés à supporter des élévations en matériaux périssables (terre et bois) (Fig. 20).

À l'intérieur du bâtiment, rien n'indique la présence d'un niveau d'occupation. Le diagnostic a permis d'identifier une cloison, formée par six poteaux alignés, équidistants d'environ 0,70 m (LARDÉ, CHAMBON et NOËL 2008 : 38).

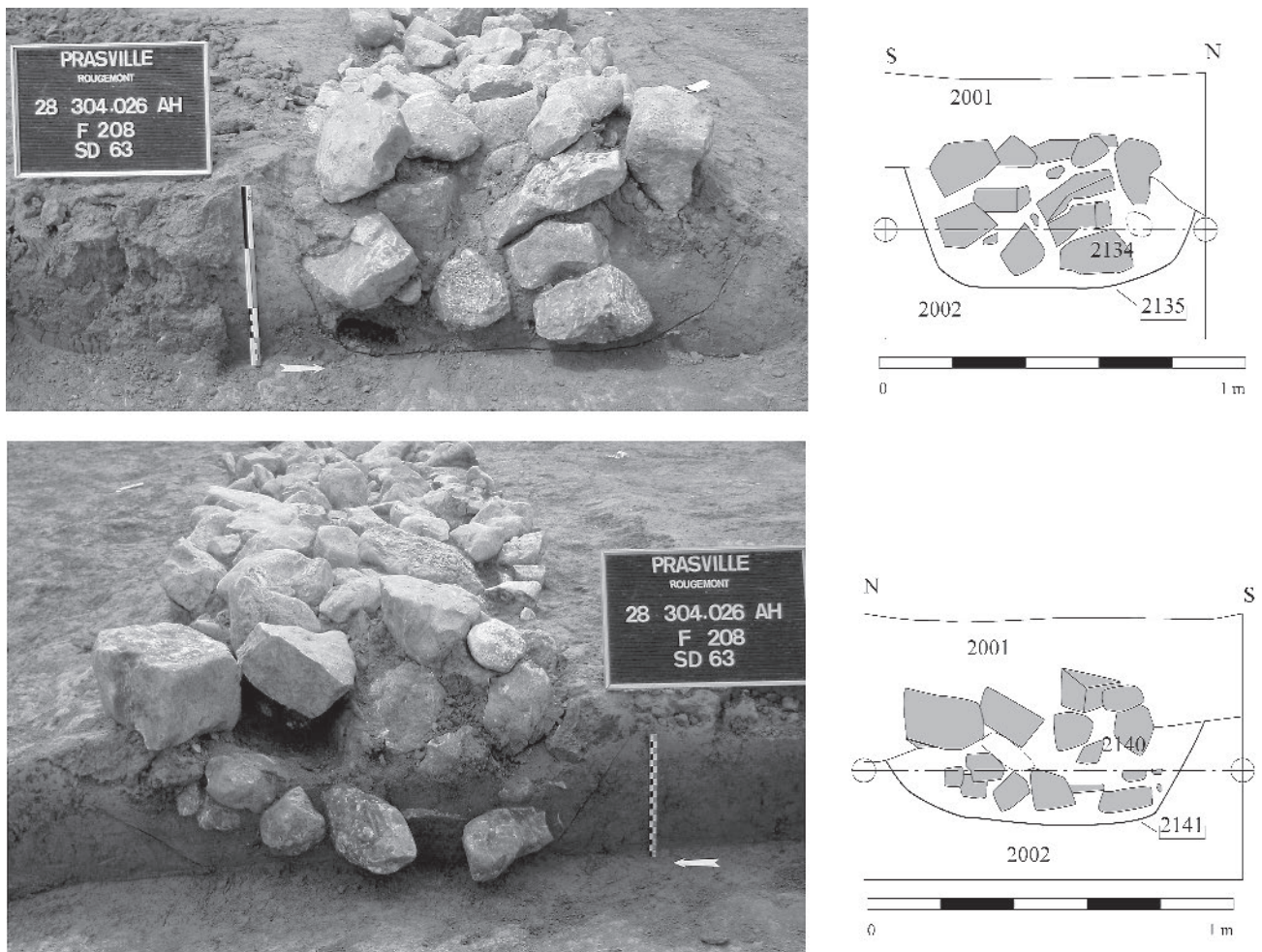


Fig. 20 - Fondations du bâtiment 5, exemple du mur nord-est (relevés et clichés : M. Guerit, DAO : A. Rousseau).

fond en cuvette aux parois peu évasées (profondeur conservée moyenne de 25 cm).

La cloison qu'ils forment est orthogonale au mur sud, à respectivement 2 m et 6,60 m de distance des murs ouest et est. Elle mesure 3,65 m de long, du mur sud au dernier trou de poteau, et occupe donc un peu plus de la moitié de la largeur interne du bâtiment. Elle sépare partiellement deux espaces rectangulaires de 14 et 46 m². La fouille préventive consécutive a permis de retrouver le trou de poteau sud et d'identifier un trou de poteau supplémentaire au sud-est du bâtiment. De forme circulaire, ce dernier mesure 0,56 m de diamètre pour une profondeur conservée de 0,18 m. En coupe, son fond est en cuvette.

Le mobilier collecté dans ce bâtiment est assez pauvre. Deux tessons dans l'aire interne, un tesson, un clou et une petite tige en fer dans les fondations, trois tessons dans les trous de poteau ont été collectés au cours du diagnostic. Un tesson supplémentaire dans la fondation ouest a été collecté ensuite au cours de la fouille. Tous les tessons sont attribués au 1^{er}-début 2^e s. de n. è., selon l'analyse céramologique.

L'absence de niveau d'occupation ainsi que la rareté du mobilier ne permettent pas de déterminer la fonction de ce bâtiment.

– Le four F.256

Le four F.256 est installé dans l'angle du fossé F.201-F.222 (structure 4) (Fig. 21). Sa partie basse, seule conservée, est excavée (creusement F.215) dans le comblement supérieur du fossé, ce qui induit une construction postérieure à la phase 3, vraisemblablement durant la phase 4 (Fig. 19).

Ce creusement F.215 est de forme rectangulaire et mesure 2,50 sur 1,50 m pour 0,50 m de profondeur conservée. Son profil est en cuvette aux parois inclinées, légèrement convexes. Il accueille la sole en argile du four F.256, d'un diamètre d'environ 0,40 m. À l'ouest de la sole, on remarque une forte concentration de charbon de bois. Le comblement du four a livré un stylet en fer complet (Fig. 22).



Fig. 21 - Four F.256 à dans l'angle des fossés F.201 et F.222 (cliché : H. Lethrosne).

Ce four, situé à proximité du bâtiment 5, pourrait être en relation avec ce dernier. En ce cas, cela induirait la contemporanéité des deux structures ainsi qu'une fonction d'habitat du bâtiment 5.

Il s'agit apparemment d'un four domestique.

– Les fosses

• La fosse F.111

La fosse F.111 est située à l'intérieur de l'enclos 1, au sud des trous de poteau identifiés comme vestiges possibles de bâtiments (Fig. 19). De forme oblongue, elle mesure 1,64 sur 1,18 m, pour une profondeur conservée de seulement 0,12 m. Son fond est plat et ses parois légèrement évasées (Fig. 23).

La présence de fragments de paroi rubéfiée contre son côté sud (sans doute en position secondaire) permet de supposer la présence d'un foyer à proximité (en lien avec les éventuels bâtiments sur poteaux ?). Le mobilier céramique issu du comblement est contemporain des phases 1 à 3 (Fig. 24) mais, en l'absence de relation stratigraphique, il est impossible

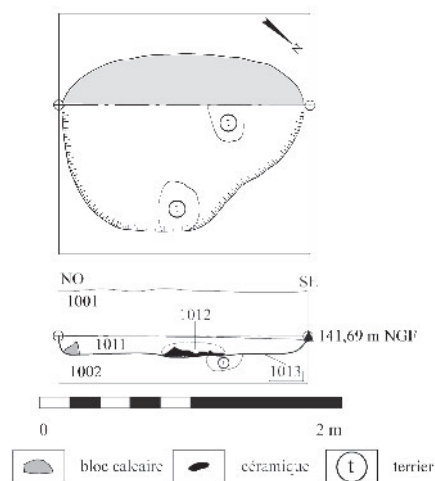
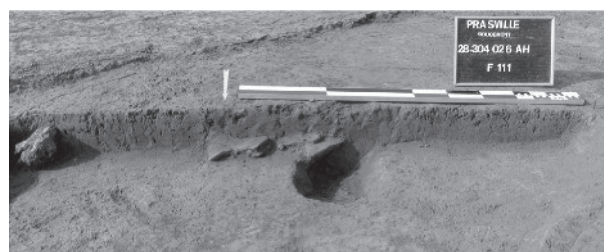


Fig. 23 - La fosse F.111 (relevé : L. Fournier, cliché : M. De Muyllder, DAO : A. Rousseau).

d'affirmer qu'il ne s'agisse pas là de mobilier redéposé.

• Les autres fosses

Une vingtaine de fosses ont encore été identifiées dans l'emprise de fouille (Fig. 19). À l'exception de celles situées dans l'angle du fossé F.201-F.222 (structure 4), qui recoupent clairement son comblement supérieur (F.255, F.250, F.251, F.216, F.217 sont donc postérieures à la phase 3, Fig. 25), aucune relation stratigraphique ni élément de datation intrinsèque (*infra*) ne permet de préciser leur insertion chronologique relative au sein de la période (phases 1 à 4).

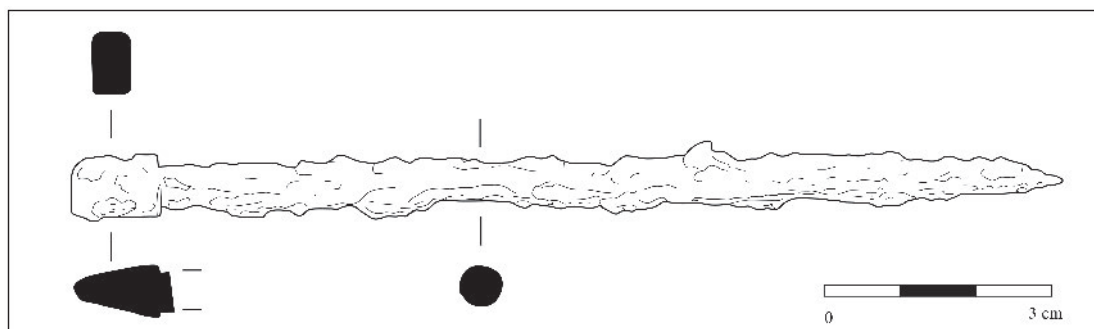


Fig. 22 - Stylet en fer découvert dans le comblement de la fosse d'installation (F.215) du four F.256 (dessins : J. Arquille, DAO : V. Vaillé).

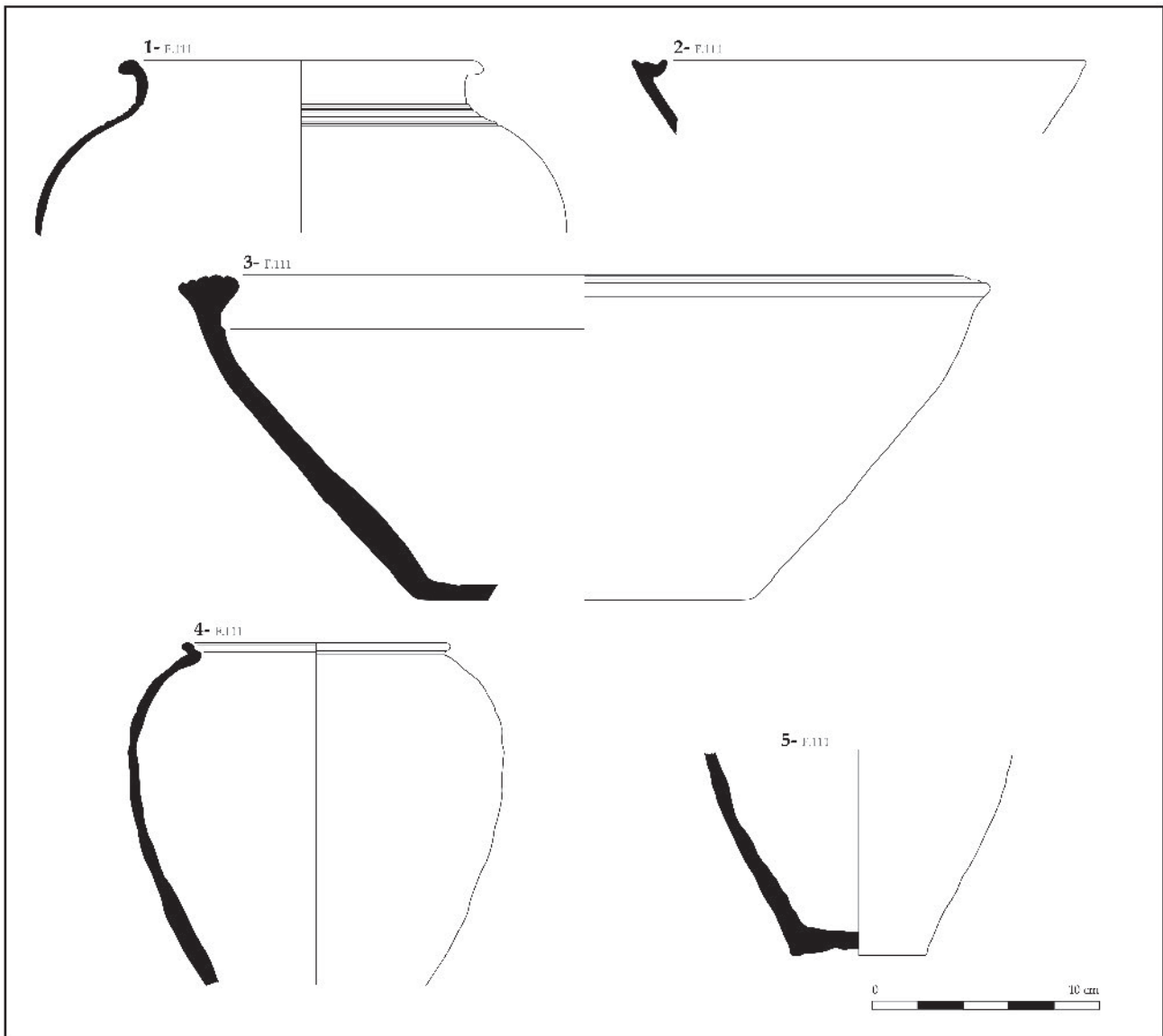


Fig. 24 - Céramique du fait F.111 (la numérotation en continu est suivie par le numéro de la structure). 1 : céramique noire à pâte rouge (NPR); 2-5 : type "Besançon" à pâte brune du Val de Loire (dessins et DAO : P. Perrichon).

La quasi-totalité des fosses sont de fonction primaire indéterminée, à l'exception de F.217 qui pourrait correspondre à une fosse d'extraction de calcaire. Elle mesure 3,50 m de long et 3 m de large. La profondeur de son creusement n'est pas connue mais dépasse largement le sommet du socle calcaire rencontré à environ 2 m de profondeur (Fig. 26).

Une grande partie des fosses a manifestement été réutilisée comme dépotoir. Le mobilier céramique jeté à l'intérieur ne présente aucune particularité notable (Fig. 27 et 28). On retrouve toujours une forte présence de pâtes brunes du Val de Loire, aux côtés de productions caractéristiques du faciès nord-carnute. La vaisselle est diversifiée mais le répertoire est largement dominé par les productions domestiques

destinées à la préparation culinaire et/ou au service. En adéquation avec le caractère rural du site (productions régionales majoritaires, faiblesse de la céramique fine), il est très certainement issu d'un contexte d'habitat.

CONCLUSION

Le site de "Rougemont" correspond très probablement à une ferme implantée dans les années 10-20 de n. è. et qui a été occupée au moins jusque dans les années 60-70.

Il consiste en deux enclos fossoyés (1 et 2), imbriqués et accolés par le côté ouest, raccordés au sud-est

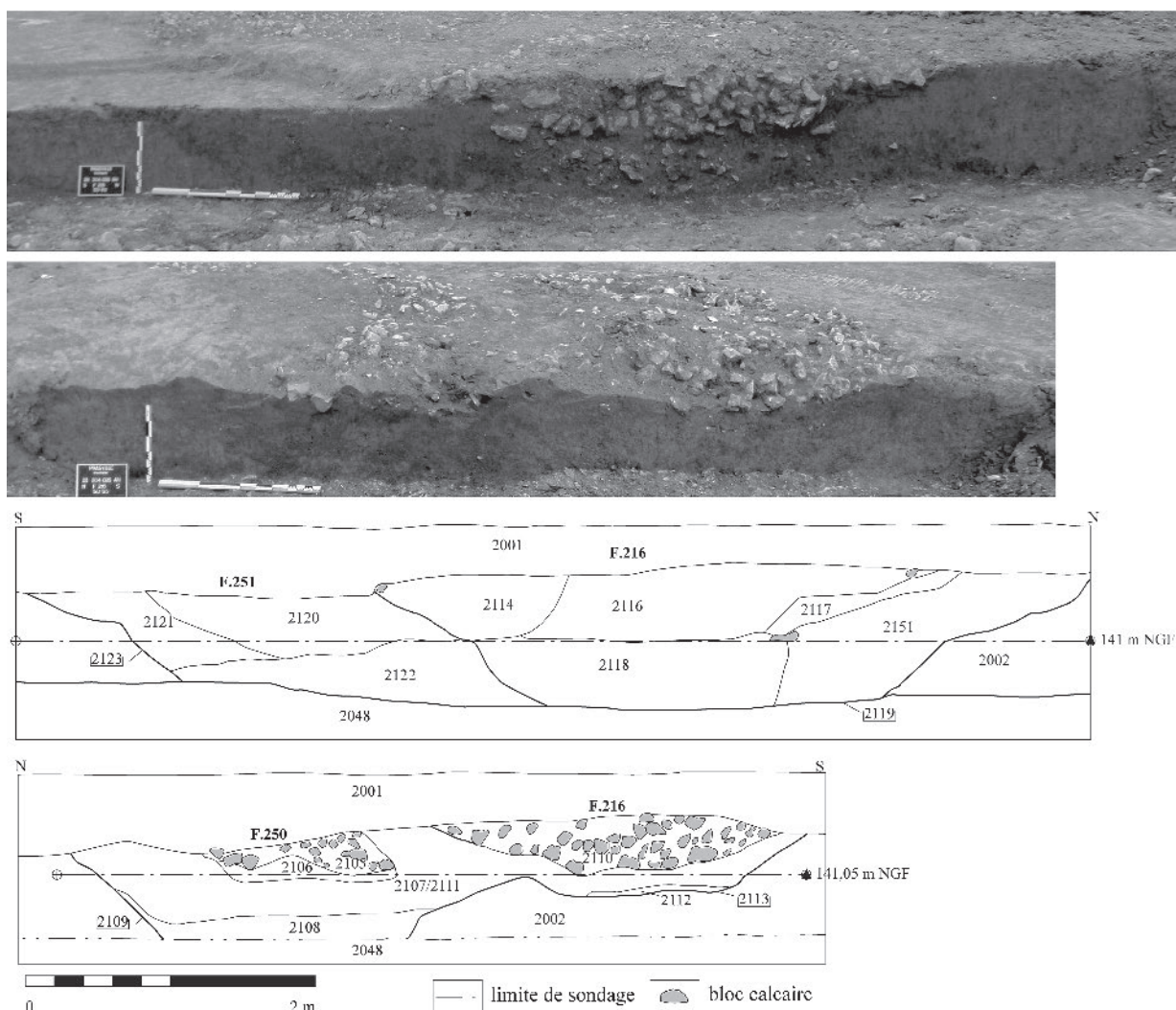


Fig. 25 - Sondage des fossés situés à l'angle du fossé F.201-F.222 (relevés : M. De Muylder, P. Perrichon, clichés : P. Perrichon, DAO : A. Rousseau).

au moyen d'un fossé coudé (structure 4). Au nord-est, à l'extérieur de l'enclos 1, mais dans l'espace circonscrit par l'enclos 2, un bâtiment à fondation de pierre est implanté quasi dans l'axe du fossé septentrional de l'enclos 1 (bâtiment 5).

L'enclos concerné par la fouille qui a fait suite au diagnostic est le plus petit des deux et, de manière relative, le plus ancien (enclos 1). Par son plan trapézoïdal, il s'apparente à l'enclos principal du site de "Vers Chesnay" (situé à 1,5 km au sud-est du site de "Rougemont"), attribué à la période dite gallo-romaine précoce (BAILLEUX 2010). L'enclos 1 de "Rougemont" et celui de "Vers Chesnay" présentent tout de même des différences notables. La longueur de leurs côtés nord et sud est quasi semblable mais celle des côtés est et ouest de l'enclos 1 de "Rougemont" est beaucoup plus modeste (15 m de moins à l'est et 20 m de moins à l'ouest). Les fossés de l'enclos 1 de "Rougemont" sont moitié moins larges et

moins profonds que ceux de l'enclos de "Vers Chesnay". En coupe, ils adoptent un profil en U alors que ceux de l'enclos de "Vers Chesnay" sont en V, à fond plat, au nord et à l'est.

Entre 20 et 50 de n. è., les fossés de l'enclos 1 de "Rougemont" sont scellés au moyen d'une couche de pierres calcaires qui pourrait s'apparenter à une couche d'assainissement (remplissage sous-jacent humide et meuble). Des pierres sont également présentes au sommet du comblement du fossé nord de l'enclos de "Vers Chesnay".

Le secteur d'habitat de l'établissement de "Rougemont" n'est pas localisé avec certitude. Il correspond peut-être au bâtiment 5, dont la fonction n'est pas identifiée. La découverte de trous de poteau et de fossés à l'ouest, le long de la RD 107.2, prête à penser qu'il pourrait également se situer au milieu de l'enclos 1, dans la partie non fouillée. La découverte d'un four et de rejets de foyer témoigne sans

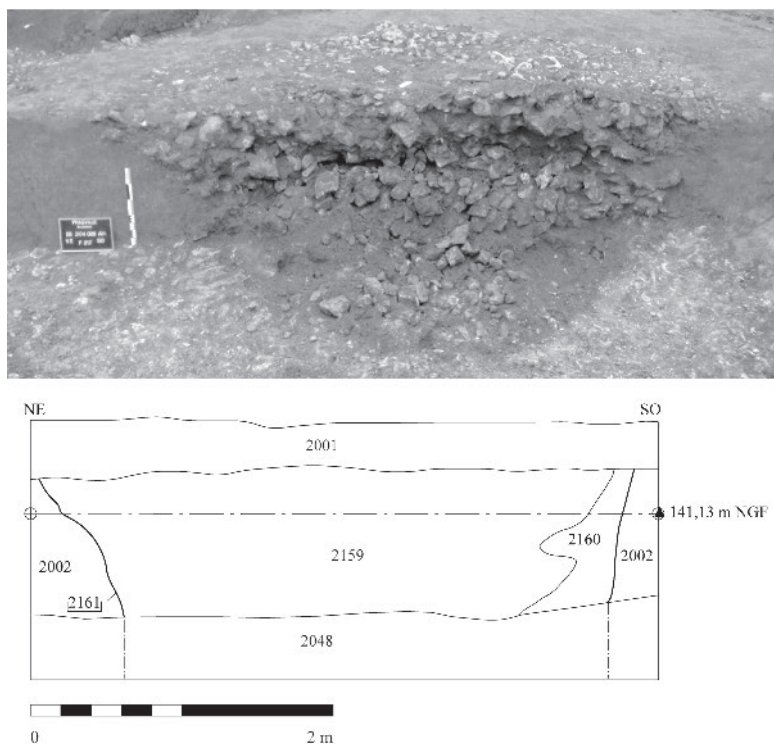


Fig. 26 - La fosse F 217 (relevé et cliché : P. Perrichon, DAO : A. Rousseau).

doute, en tout cas, du déroulement d'activités domestiques.

Une fosse atteste la pratique d'une activité d'extraction de calcaire qui, compte tenu de sa taille réduite, n'a pas pu suffire à l'empierrement d'assainissement des fossés de l'enclos 1 et à la construction du bâtiment 5 (*supra*). L'ensemble du mobilier témoigne de la présence de bâtiments (terres cuites architecturales dont surtout tuiles, torchis brûlé, enduits muraux et blocs calcaires dans le remplissage des fosses), d'un contexte d'habitat (mobilier céramique largement dominé par de la vaisselle domestique, stilet), ainsi que d'une activité agricole (restes de faune domestique, bien que son étude (*supra*) ne permette pas de conclure à un élevage sur place).

L'établissement gallo-romain de "Rougemont" présente des caractéristiques communes avec des sites datant de La Tène finale et du début de la période romaine. La forme trapézoïdale de l'enclos 1 et une proportion relativement importante de restes d'équidés dans les fossés le rapproche par exemple des sites de "Vers Chesnay"¹⁴ et de Chevilly¹⁵.

14. Le site de "Vers Chesnay" a livré une part importante de restes d'équidés au cours de La Tène finale et de la période augustéenne, respectivement 14,1 % et 11,6 % des restes déterminés (BAILLEUX 2010).

Si ce site doit être interprété comme une petite exploitation agricole, la forte proportion d'os d'équidé interroge. Il est en effet douteux qu'un établissement aussi modeste ait eu la possibilité de détenir des chevaux de trait (l'étude archéozoologique a démontré que les animaux abattus sur place étaient des adultes vieux, probablement utilisés pour leur force de travail). Le cheval de trait est plutôt un luxe réservé aux plus grandes exploitations. Ainsi, une hypothèse consisterait à expliquer la présence de ces équidés par la proximité de la voie antique dont le trafic nécessite le recours fréquent à des animaux de renfort. Si la vallée Martine était en eau durant l'Antiquité, la traversée de cette zone humide pouvait peut-être exiger l'aide d'animaux supplémentaires. À noter, par ailleurs, que la fondation de cet établissement est sans doute contemporaine des premières décennies de la mise en service de cet axe routier – second axe d'Orléans à Chartres par Allaines, succédant à celui attesté plus à l'ouest –, voire de sa construction.

15. Le site enclos de La Tène finale de Chevilly a aussi livré une part importante d'équidé (18,1 % du NR animaux domestiques : information David Josset, inédit).

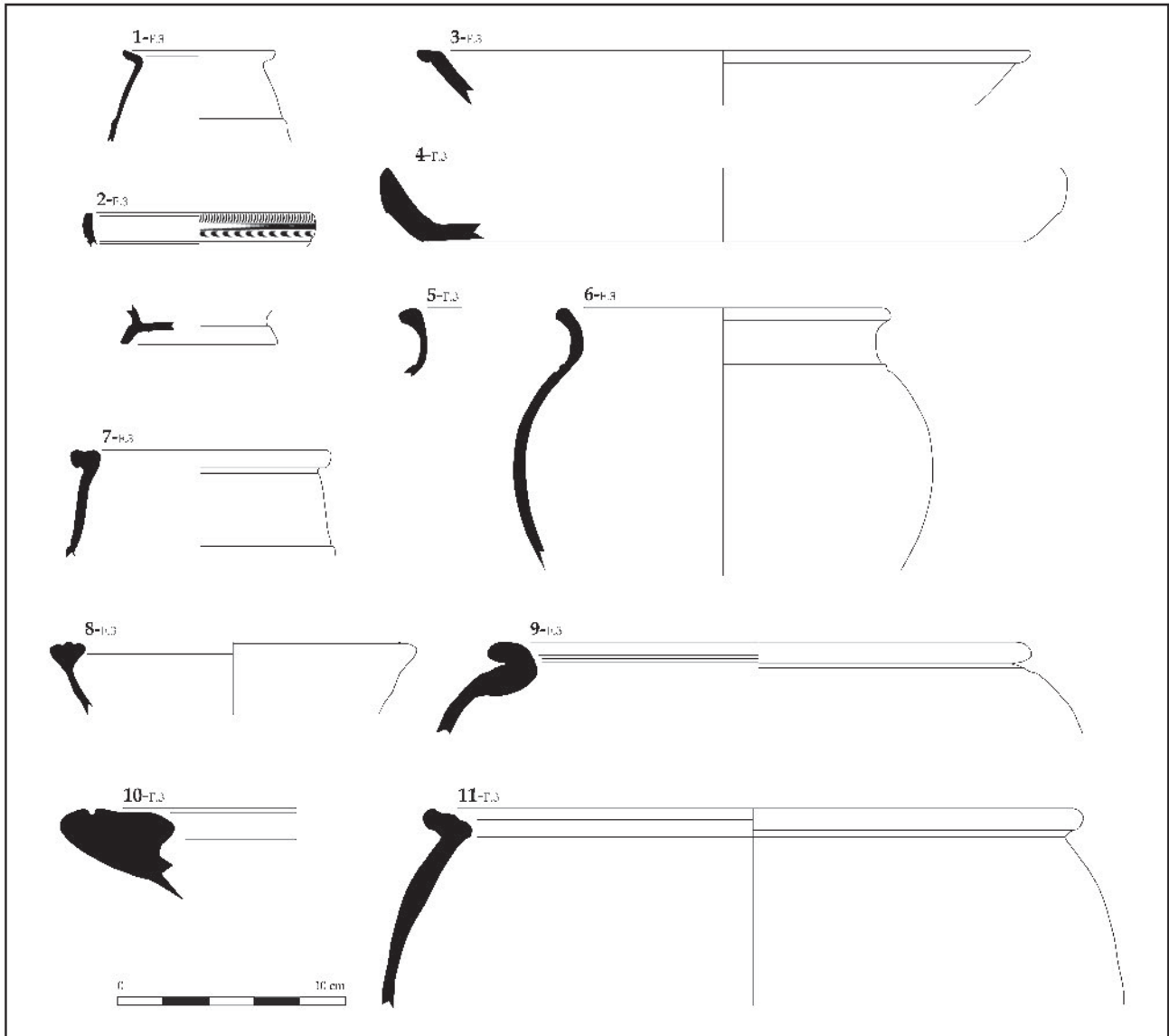


Fig. 27 - Céramique de la fosse F3 (la numérotation en continu est suivie par le numéro de la structure). 1 : gobelet type Beuvray ; 2 : sigillée précoce de Gaule du Centre ; 3-4 : *terra nigra* de Gaule centrale ; 5-6 : commune sombre nord-carnute ; 7-9 : pâte brune du Val de Loire ; 10-11 : vase d'origine non identifiée (dessins et DAO : P. Perrichon).

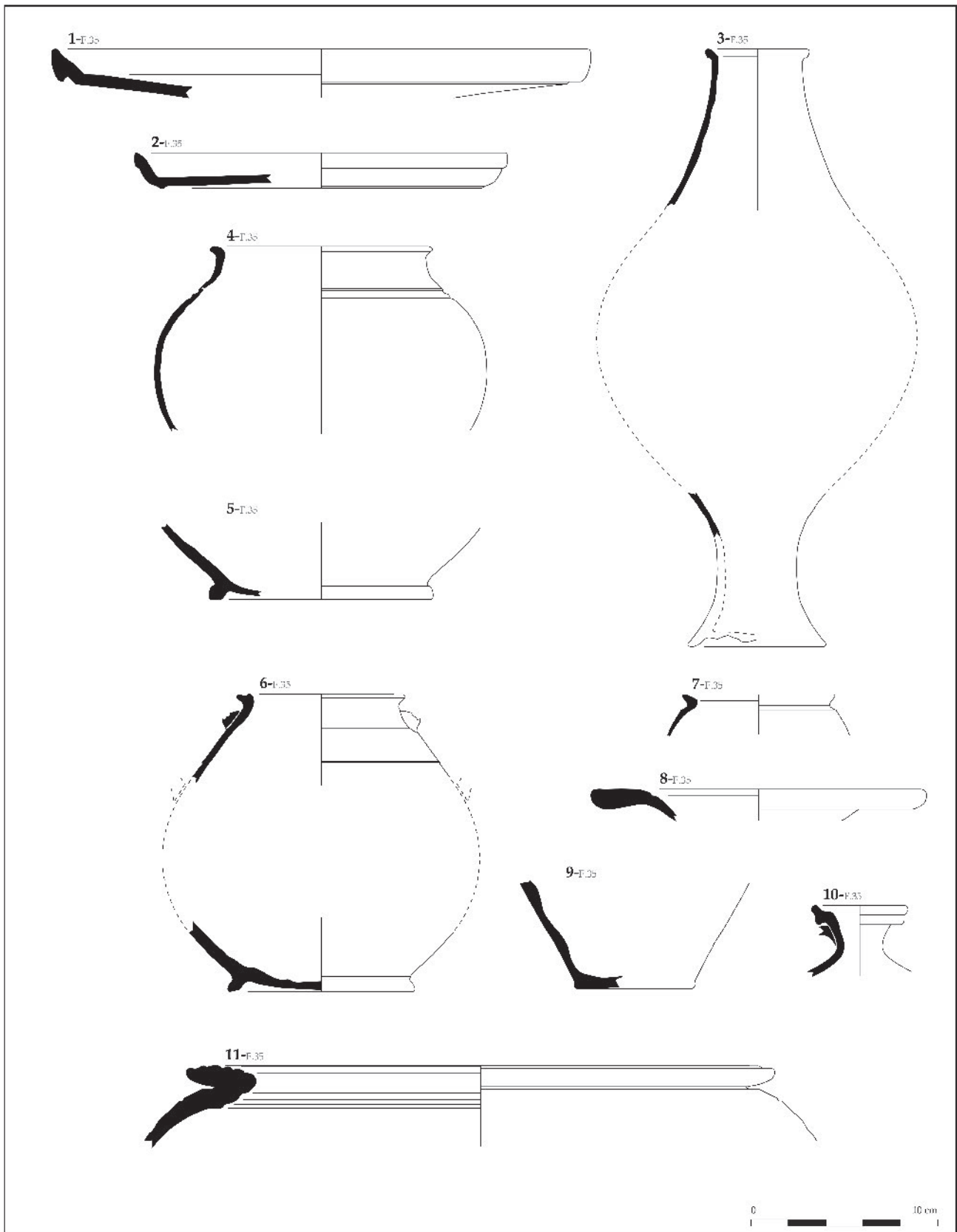


Fig. 28 - Céramique de la fosse F.35 (la numérotation en continu est suivie par le numéro de la structure). 1-2 : *terra nigra* du Centre; 3 : céramique noire à pâte rougeâtre (NPR); 4 : commune sombre nord carnute; 5 : commune claire; 6 : vase brûlé; brune du Val de Loire; 7-11 : pâte brune du Val de Loire (dessins et DAO : P. Perrichon).

BIBLIOGRAPHIE

- ARBOGAST *et al.* 2002
 Arbogast R.-M., Clavel B., Lepetz S., Meniel P. et Yvenc J.-H. - *Archéologie du cheval*, Errance, Paris, 121 p.
- BAILLEUX 2005
 Bailleux G. - *Beauvilliers, la "Sablonnière"*, 28 032 012AH, Rapport de diagnostic, Inrap (consultable au SRA Centre).
- BAILLEUX 2010
 Bailleux G. (dir.) - *Prasville, "Vers Chesnay", "Les Fontnelles"*. *Un établissement rural de La Tène B2 au début du III^e s.*, 4 vol., Inrap CIF, vol. 1, 274 p. + 1 plan h. t.; vol. 2. Études spécialistes, 472 p.; vol. 3. Catalogue, 193 p.; vol. 4. Inventaires, 197 p. (consultable au SRA Centre).
- BARTHÉLEMY-SYLVAND, CHAMBON et COUVIN 2005
 Barthélemy-Sylvand C., Chambon M.-P. et Couvin F. - Les amphores ligériennes en région Centre (Carnute, Turon, Biturige), de la période augustéenne à la fin de Haut-Empire, *SFECAG, Actes du congrès de Blois*, Marseille : 159-176.
- COUVIN 2005
 Couvin F. - Premier aperçu de la céramique du Val de Loire au 1^{er} siècle de notre ère, *SFECAG, Actes du congrès de Blois*, Marseille : 81-98.
- DE MUYLDER 2010
 De Muylder M. (dir.) - *Prasville, Eure-et-Loir, "Rougemont"*. *Un établissement rural antique le long de la voie Chartres-Orléans*, Rapport d'opération, Fouilles archéologiques, Inrap CIF, 250 p., 1 diagramme h. t. (consultable au SRA Centre).
- FOURNIER *et al.* 2005
 Fournier L., Chambon M.-P., Bovagne M., Périllaud F. et Galtier C. - *Moutiers-en-Beauce, le "Bois Brûlé"*, 28 274 012 AH, Inrap CIF (consultable au SRA Centre).
- LARDÉ, CHAMBON et NOËL 2008
 Lardé S., Chambon M.-P. et Noël J.-Y. - *Prasville "Rougemont" (Eure-et-Loir, Centre), tranches 1 et 2*, Rapport final de diagnostic, Inrap (consultable au SRA Centre).
- LELONG 1988 à 2009
 Lelong A. - *Rapport annuel de prospections aériennes*, SRA Centre, Orléans (consultable au SRA).
- LEPETZ 1996
 Lepetz S. - *L'animal dans la société gallo-romaine de la France du nord*, *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 12, Amiens, 174 p.
- MENEZ 1989
 Menez Y. - Les céramiques fumigées ("*Terra Nigra*") du Bourbonnais. Étude des collections de Nérès-les-Bains et Châteaumeillant, *RACF*, 28, 2 : 117-178.
- SELLÈS, FRANÇOIS et GUIBERT 2001
 Sellès H., François Ph. et Guibert P. - *Un établissement rural gallo-romain à vocation minière et artisanale, Prasville, le "Moulin de Pierre"*, 28 304 022 AH, DFS, AFAN/SRA Centre (consultable au SRA).
- SELLÈS 1993
 Sellès H. - Les officines céramiques de Chartres et les amphores produites localement, *SFECAG, Actes du congrès de Versailles*, Marseille : 53-68.
- SELLÈS 2001
 Sellès H. - *Céramiques gallo-romaines à Chartres et en Pays carnute*. Catalogue typologique. Études sur Chartres n° 1, 16^e Suppl. à la *RACF*, ADAUC/ARCHEA/FERAC, Tours, 254 p.